



MARSONNAS

~ JANVIER 2025 ~

Bulletin Municipal
n°31



Bulletin municipal n° 31 – Janvier 2025

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Guy Antoinet, Maire de Marsonnas

CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ ET RÉALISÉ PAR LA COMMISSION COMMUNICATION COMPOSÉE DE :
Valérie Casanova, Thérèse Romieu, Pascale Tolfa, Florine Vernoux, Yoann Bar et Pascal Ripouroux

REMERCIEMENTS À : l'ensemble des enseignantes et personnel de l'école, les présidents d'association et le conseil municipal.

PHOTOS : Pascale Tolfa, Marie-Line Bérardan, Jean-Louis Hahnemann, Thérèse Romieu, Guillaume Verne, Sandrine Thévenard, Maud Nouvelot, les enseignantes.

DESIGN GRAPHIQUE : Agence La Graphétiste | IMPRESSION : Comimpress | TIRAGE : 510 exemplaires

2	Calendrier des fêtes	20	Dossier annuel
			Marsonnas et ses hameaux au fil du temps
3	Sommaire	23	Vie scolaire
4	Le mot du maire	27	Associations
6	Retrospective	35	Entreprises marsonnaises
7	Ainsi va la vie ...	38	Infos pratiques
			Coordonnées diverses La Fibre optique
8	La commune	41	Activité randonnée
14	Voirie	43	Infos
16	Travaux réalisés	46	Les conscrits
17	Budget annuel		
18	Autorisations		
	Déclarations préalables & Permis de construire		



Agir avec cœur et raison !

Il y a des années qui semblent passer plus vite que d'autres, sans doute parce qu'elles sont chargées de tous côtés : que l'on regarde devant soi, juste là, au plus près des préoccupations locales auxquelles nous devons faire face, ou que l'on jette un regard plus haut, plus éloigné mais qui peut nous saisir d'émotion aussi... les jours s'enchaînent et laissent parfois le regret de n'avoir pas pu faire aboutir tous les projets aussi rapidement que ce que nous aurions voulu.



Elu au conseil municipal depuis 1995, maire depuis 2014, je peux témoigner que l'engagement pour une commune comme la nôtre se nourrit d'abord du regard bienveillant que vous, Marsonnaises et Maronnais, portez sur votre village, sur l'habitude que vous avez de répondre présents, dans une très grande majorité, et de participer à la vie du village.

Je souhaite commencer ce mot par l'une des bonnes nouvelles de 2024, en lien avec le sport qui fut tant montré dans cette année olympique...

Ce fut en effet un grand plaisir que de préparer, dès l'automne 2024, notre **terrain de foot** pour permettre bientôt une nouvelle utilisation par nos clubs locaux Football Club Plaine Tonique et Bresse Tonique Foot, à la rentrée sportive de septembre 2025. Le stade avait déjà offert son cadre au club des Archers Bressans au cours de l'année 2024. Par l'intermédiaire d'un Maronnais licencié au club montrevellois, les Archers Bressans avaient organisé une belle journée Portes Ouvertes et disposent désormais d'un espace de tir en plein air.

Espace de vie et d'avenir, là où tout commence et où sont réunis tous les symboles qui comptent dans notre République, nous disposons d'une **école** qui fonctionne bien, avec des enseignantes impliquées et compétentes. Le cadre de travail et de vie proposé aux enfants qui fréquentent nos 6 classes et notre cantine fait des envieux parmi bon nombre de maires que je côtoie toute l'année ! Mais l'inquiétude demeure quant au nombre d'élèves, qui continue de baisser, et, par conséquent, au risque qui grandit de voir disparaître l'une de nos classes... Nous avons déjà été contraints de fermer une classe à la rentrée de

septembre 2023, nous ne sommes pas à l'abri de devoir subir le même sort en septembre 2025 !

Le cœur d'un village de 1000 habitants bat aussi au rythme des **associations** qui réunissent ses habitants motivés par des missions de service au public. Nous avons la chance, depuis très longtemps, d'avoir à Maronnas un cœur palpitant grâce à ses associations. Chaque année, je leur rends hommage car les femmes et les hommes du village qui donnent de leur temps au Comité des Fêtes, au Comité de Fleurissement, à la Bibliothèque, au Sou des Ecoles, à la cantine et au Club de Pétanque ont toute ma gratitude. En qualité de maire, je sais ce que « s'engager au service du public » veut dire... ce que cela représente comme temps et énergie passés en dehors de chez soi. Merci à eux !

Le nombre des bénévoles qui animent ces associations doit être maintenu à un haut niveau pour permettre de se passer le relais plus facilement, de s'entraider en cas d'absences de l'un ou de l'autre. C'est ce qu'a réussi à mettre en place l'équipe du Cinéma Rural, avec un collectif de plus de 20 bénévoles qui se relaient et permettent une projection de qualité dans notre salle des fêtes toutes les 3 semaines.

La qualité des services proposés est aussi un choix que votre commune revendique et défend.

Avec nos voisins de Béréziat, nous avons décidé de soutenir spécifiquement la Cantine pour que nos enfants continuent de bénéficier de repas de qualité préparés sur place. Les bénévoles de la cantine sont investis mais la hausse des prix de l'alimentaire s'impose à nous. Nous continuerons de défendre ce modèle aussi longtemps que nous le pourrons !

Enfin, c'est parfois le manque de bénévoles qui entraîne la disparition d'une association ou

la fin d'une activité sur notre territoire. C'est malheureusement ce qui va arriver au Don du Sang, qui, faute de renouvellement de ses équipes, sera contraint d'arrêter ses activités sur la commune. **Marsonnaises, Maronnais, n'hésitez pas à rejoindre les équipes des bénévoles de nos associations !**

La **rénovation énergétique** de la salle des fêtes et de la maternelle va bénéficier d'une aide de Grand Bourg Agglomération. Après un travail conduit avec le Département de l'Ain et son Agence d'ingénierie puis le cabinet d'architecture Art'Bel, les travaux qui seront engagés porteront, pour le bâtiment de la maternelle, sur une isolation renforcée depuis l'intérieur et une mise en accessibilité, et, pour la salle des fêtes, la réalisation d'écrans qui bloqueront les passages d'air froid aux entrées est et ouest (un sas sera construit à l'entrée ouest, un rideau de chaleur sera installé à l'entrée est).

Le chantier de l'école maternelle, qui affectera la salle de classe et la salle d'évolution, se déroulera fin 2025 / début 2026 et nécessitera que nos enfants de maternelle et toutes les personnes qui les entourent puissent être accueillis en dehors de leur bâtiment.

Dans le domaine de l'énergie, la commune va travailler avec le collectif Bresse Energies Citoyennes (BEC) en mettant à disposition les toitures de l'école et de la salle des fêtes pour l'installation de panneaux photovoltaïques. En parallèle de ce projet, la toiture de l'école maternelle, datant de 1957, sera rénovée. Le modèle économique proposé par BEC, avec ses possibilités de financement participatif, et sa raison d'être militante pour le développement des énergies renouvelables ont convaincu notre commune de rejoindre leur démarche et de développer ce projet avec eux.



Concernant la requalification du centre bourg, le conseil municipal a accordé la priorité au **parking** à rénover, en face de l'école. Les travaux, prévus début 2026, permettront de refaire complètement la zone et la transformer en un lieu sécurisé de circulation pour les particuliers, une halte fluidifiée de rotation pour tous les cars de transports scolaires et un abri pour se protéger des intempéries. En parallèle, les élus ont entendu les réticences exprimées sur les ombrières du fait de leur hauteur et de leur aspect massif. Il n'y aura donc pas d'ombrières sur le parking.

Dans le domaine de la sécurité, nous allons engager dès 2025 des travaux au **carrefour de la Léchère**. Ce croisement avec la route départementale sur un sommet qui masque la visibilité des 2 côtés et rend périlleuse chaque traversée vers la route de la Forêt sera enfin sécurisé. Le monument du souvenir de nos Résistants sera légèrement déplacé, des bordures inciteront à réduire la vitesse et la visibilité sera améliorée dans les 4 directions !

Lieu de recueillement, de rencontres entre familles aussi, nous disposons à présent d'un **cimetière** dont l'ensemble des travaux est achevé. Le mur d'enceinte, les chemins et l'accessibilité pour tous ainsi que les procédures engagées par les familles pour rénover certaines stèles offrent un espace que les Marsonnaises

et Maronnais, ainsi que leurs familles éloignées venues le 1er novembre dernier, ont pu redécouvrir avec soulagement.

L'année 2025 devrait voir aboutir le litige portant sur le **legs de Jean-Pierre Comtet**, litige qui a été porté devant la plus haute juridiction française : la Cour de cassation. Celle-ci ne réexamine pas les faits qui sont à l'origine du litige mais examine le respect des procédures et de la loi par les tribunaux. La Cour devrait rendre son avis au début du printemps. Si aucun écart à la loi n'est identifié, le jugement précédent qui a confirmé la validité du legs sera alors entériné ; si un écart à la loi est identifié, alors la Cour « cassera » le jugement et renverra l'affaire devant un nouveau tribunal.

Je terminerai par la double satisfaction d'avoir pu travailler avec une belle équipe du personnel communal stabilisée, qui a acquis sa vitesse de croisière ; et d'avoir pu compter, encore cette année, sur une équipe d'élus qui ne rechignent pas à la tâche.

Il nous reste une belle année pour préparer une transmission en 2026 avec des finances saines comme elles le sont aujourd'hui.

Ces élections de 2026 se feront sans moi car il faut bien laisser la place et passer le relais. Je sais que l'esprit maronnais saura choisir une personne qui rassemblera pour que le service au public demeure.

Les événements annuels

Voici une petite rétrospective des principaux évènements de l'année 2024 !



Lundi 8 janvier

Le conseil municipal a souhaité convier la population de Marsonnas et de Béréziat à une réunion d'information en début d'année sur les nouvelles consignes de tri et de ramassage des déchets. Deux intervenants de Grand Bourg Agglomération ont présenté un diaporama explicatif et surtout répondu aux interrogations de la centaine de participants.



Samedi 6 avril

Opération nettoyage de printemps. Malgré une participation en baisse, enfants et adultes ont consacré 3 heures de leur temps pour ramasser les déchets laissés sur les bords de chemin. Merci à eux !



Jeudi 18 juillet

Une petite délégation de Marsonnais (habitants et élus) s'est rendue à La Tienne pour visiter les installations et mieux comprendre l'importance du tri des déchets pour permettre la diminution de leur enfouissement. Une visite très instructive de deux heures qui pourrait être renouvelée sur demande !



Jeudi 17 octobre

Afin de présenter le projet de requalification du centre Bourg, le conseil municipal a initié une réunion publique le 17 octobre en présence du cabinet PURE, de la société INTERRA...

Cette rencontre a permis aux habitants de la commune de prendre la mesure du projet, de poser leurs questions, faire part de leurs inquiétudes et surtout conforter le conseil municipal de continuer dans ce sens.



Automne

Le terrain de foot de Marsonnas méritait d'être remis à niveau, il ressemblait plutôt à un champ de mines qu'à un terrain de foot. C'est désormais chose faite avec les travaux réalisés à l'automne.



Jeudi 31 octobre

La majorité des conseillers municipaux se sont rendus à Paris, à leurs frais, visiter le Sénat. Reçus par Patrick CHAIZE, ils ont pu visiter la bibliothèque, l'hémicycle, les jardins et les serres du Jardin du Luxembourg.



Vendredi 29 Novembre

A l'approche de Noël, les lutins de la garderie sont en pleine activité !...



Samedi 30 Novembre

Le Comité des fêtes s'est beaucoup investi pour décorer notre village et créer de nouvelles scénettes pour le plus grand plaisir de tous.

NAISSANCES

Louana Andrée Olga ROBIN

Née le 14 janvier 2024 à Mâcon (71)

Fille de Maxime ROBIN et Justine POPIER

397 Route de la Garde

Arya NUNES TANZILLY

Née le 22 février 2024 à Viriat (01)

Fille de Dylan NUNES et Amélie TANZILLY

76 Impasse de la Croix Joly

Arthur Adrien Pierre DUFRENOY

Né le 23 avril 2024 à Arnas (69)

Fils de Jérôme DUFRENOY et Laura BOULET

217 Impasse de la Croix Joly

Myrtille Mathilde Delphine DUFRENOY

Née le 23 avril 2024 à Arnas (69)

Fille de Jérôme DUFRENOY et Laura BOULET

217 Impasse de la Croix Joly

Léopold Lior DUBOIS GUILLET

Né le 29 avril 2024 à Viriat (01)

Fils de Benjamin DUBOIS et Alexandrine GUILLET

130 Impasse des Rivoires

Roxane ROSSO

Née le 20 juillet 2024 à Viriat (01)

Fille de Vincent ROSSO et Emeline VASSIEUX

38 Route de Montceindroux

Helyos MEJEAN PROVENS

Né le 7 novembre 2024 à Mâcon (71)

Fils de Rodolphe PROVENS et Chloé MEJEAN

30 Route de Chazelles

Mathilde, Marie BADOUX

Née le 23 novembre 2024 à Viriat (01)

Fille de Antoine BADOUX et de Camille NIVET

93 impasse du Clos de la Prévôté

MARIAGES

Michaël CHATAIL & Laetitia SIGLER

22 juin 2024

238 Route de Dommartin

Mário Rui DA SILVA TEIXEIRA & Cindy FERREIRA NUNES

29 juin 2024

854 Route de La Léchère

Jacques Paul GREFFERAT & Annick Catherine DEBARNOT

3 juillet 2024

3590 Route de Dommartin

Mathieu Emmanuel RAFFIN & Morgane Stéphanie MARTINEZ

6 juillet 2024

280 Route des 3 Serves

Hermann BREVET & Aurélie Marie-Claude LEGRAIN

13 juillet 2024

324 Route de la Collonge

Hamza ARFAOUI & Chloé Alexia SAUVAIGO

8 septembre 2024

75 Chemin de Déserte

Alain Bernard SAINT-SULPICE et Catherine Marie Andrée VERY

28 septembre 2024

57 Route de La Forêt

DÉCÈS

Raymond PAGNEUX

Le 16 janvier 2024

À Marsonnas

Pascal DESBIENDRAS

Le 23 janvier 2024

À Marsonnas

Marie Rose Noëlle FORAY née BERARDAN

Le 24 janvier 2024

À Marsonnas

Pierre Emmanuel Maurice JUIF

Le 14 mars 2024

À Marsonnas

Martine Liliane JACQUILLET née MARMONT

Le 5 avril 2024

À Viriat

Liliane Odette CORSETTI née MORET

Le 21 avril 2024

À Viriat

Ginette PONSARD née MOREL

Le 22 mai 2024

À Viriat

Denis Yves RIGAUDIER

Le 8 juin 2024

À Marsonnas

André Marcel GERAY

Le 5 août 2024

À Viriat

Comité des fêtes

Clément ANTOINET et son équipe mènent l'organisation des manifestations au cœur de notre village, pour que Marsonnais et Marsonnaises s'y retrouvent !

Lors du week-end de la vogue 2024, la pluie n'a pas empêché les manèges de tourner, le groupe des « Bouts de Viande » de jouer, le feu d'artifice d'illuminer le ciel et le repas champêtre, organisé par l'équipe du comité, d'être apprécié de tous. En septembre 2024 s'est déroulé le concours de pétanque réunissant 36 triplettes. Cette fin d'année 2024, le village

a été illuminé grâce à l'installation de ses décorations et lumières de Noël. Lors de la soirée des illuminations qui s'est tenue le 6 décembre, tartiflette, vin chaud et crêpes ont réchauffé notre village.

Vous trouverez les dates des manifestations pour l'année 2025 dans le calendrier des fêtes !



Des naissances, un arbre

La commune a choisi de s'inspirer du dispositif «une naissance, un arbre», existant dans de nombreuses collectivités, pour célébrer à sa manière la naissance des petits marsonnais.

En effet, chaque année, la municipalité invitera les familles à venir planter l'arbre de l'année au début de l'automne (fin septembre) pour célébrer les naissances de l'année précédente.

Une plaque pourra être apposée au pied de l'arbre avec l'année de naissance et, pour chaque enfant, un médaillon, sur lequel seront inscrits prénom et date de naissance, sera suspendu dans les branches par la famille. Cette cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié à la mairie.

Par le biais de cet événement familial et annuel, la commune désire aussi sensibiliser les familles à l'importance de planter des arbres pour protéger l'environnement.



Noël GERMAIN artificier par passion

Noël GERMAIN, habitant de Marsonnas, a eu de multiples métiers avant de s'installer comme artificier à son compte en 2015 lors de sa retraite. Son CAP de mécanicien en poche, il commence sa carrière comme mécanicien automobile, puis deviendra successivement chauffeur agricole, chauffeur poids lourds, mécanicien agricole, mécanicien travaux publics et enfin maçon.

Très vite, il est passionné par les feux d'artifices qu'il regarde étant jeune à Foissiat, son village natal. A 18 ans, il se fait embaucher les week-ends par la société qui tire les feux d'artifices à Foissiat en parallèle de sa carrière professionnelle. Il finit par passer son diplôme d'artificier C4T2N2 en 2005 pour devenir chef de tir.

Arrivé à la retraite en 2015, estimant que la sécurité des personnels du pas de tir n'était pas à son maximum, il crée sa société « Concept feux création » avec sa femme Yvette, retraitée, qui travaillait à l'hôpital de Fleury. Il recrute et forme du personnel pour arriver aujourd'hui à 25 saisonniers.

Tous les saisonniers ont obligatoirement un agrément préfectoral a minima et certains même ont passé le diplôme C4T2N2 financé par Noël GERMAIN (coût 1000

euros la formation) afin de devenir chef de tir. Il doit y avoir obligatoirement un chef de tir par feu d'artifice et un artificier ayant l'agrément préfectoral. Aujourd'hui « Concept feux création » tire une cinquantaine de feux d'artifice par an pour un coût moyen de 3000 euros. La société rayonne jusqu'à 100 kms autour de Marsonnas. Le nombre moyen de projectiles tirés est de 3000 en 15 minutes.

La création d'un feu d'artifice prend une quinzaine de jours entre le premier rendez-vous et le montage final. Le jour J, le montage sur place prend 5 à 6 heures où la cigarette, l'alcool et le téléphone portable sont interdits, le plus gros risque étant à ce moment-là. Les matériels utilisés sont une valise de tir, une batterie (caisse en bois où sont installés les projectiles) et du fil de fer.

Monsieur GERMAIN est un véritable passionné et sa devise est «formation et sécurité». Un grand merci à Noël et Yvette d'avoir consacré du temps à nous faire partager leur passion. Merci également à eux pour l'enchantement qu'ils nous procurent chaque année pour la vogue !



Recensement de la population 2025



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser **à compter du 16 janvier 2025**. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

Q le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠ Le recensement de la population est gratuit !

PARTIES PRENANTES

Le recensement

Cette année, MARSONNAS réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants sera recensé du 16 janvier au 15 février.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : Thérèse ROMIEU au 06 89 51 89 87. Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr.



De Marsonnas à Dakar, portrait de Guillaume VERNE qui n'a pas oublié son rêve d'enfant !

En remplacement depuis juillet 2021, Guillaume complète l'équipe de nos employés à la maintenance des bâtiments et entretien de notre commune. Originaire de Béréziat et passionné de sport automobile, nous sommes allés à sa rencontre. Il nous raconte son rêve d'enfant devenu sa plus grande passion.

Avant de parler des rallyes, comment es-tu arrivé en remplacement dans notre commune ?

J'ai voulu changer de travail pour plusieurs raisons. Je voulais me rapprocher de mon terroir, travailler plus localement, ne plus faire 60 km au quotidien, alors que je peux en faire 10 fois moins, donner un sens à mon travail. J'aime aussi partir loin et me couper de la France quelques semaines, mais j'apprécie de revenir dans mon département que j'adore et dont je suis si fier. D'ailleurs je ne pars jamais sans mon drapeau.

Comment est venue cette passion pour les sports automobiles ?

C'est d'abord un rêve d'enfant. J'ai toujours aimé les voitures et particulièrement celles qui vont vite. J'ai toujours aimé réparer, modifier, construire...

Carrossier peintre de formation, comment arrive-t-on au Dakar ?

Au début des années 80, Bernard MAINGRET, de Pont de Vaux, devait élaborer un prototype comme voiture d'assistance pour les motos Yamaha. Il faut savoir qu'à cette époque, les voitures d'assistance du Dakar faisaient les mêmes spéciales que les voitures de course. Et, à la grande surprise de tous, c'est ce prototype qui a gagné le Dakar. L'aventure Mitsubishi a commencé comme ça pour lui ! J'ai intégré son équipe en 1990 pour passer mon brevet professionnel puis me lancer dans l'aventure à mon tour...

C'est quoi « un prototype » ?

Par exemple, c'est une voiture, catégorie 1000 cm³, 220 chevaux, une boîte de vitesse séquentielle, 4 roues motrices, une carrosserie carbone, élaborée à partir d'un moteur de polo GTI 3 cylindres. Chaque voiture est unique, chaque pièce est conçue pour cette voiture.

Concrètement, un Dakar, comment ça marche ?

Ce sont des entreprises qui fabriquent des prototypes, puis qui les louent avec leurs services, à un pilote ou à une écurie. La team (équipe) BBR est basée à Feurs dans la Loire. Elle loue 8 à 9 voitures par Dakar, chaque voiture a 2 mécaniciens attitrés qui s'occupent d'elle tout au long de la course. Tout est compris dans la location. Sur le prochain Dakar, elle va louer aux officiels de Red Bull. Pour participer au Dakar, il faut un pilote et un copilote par voiture. Le pilote doit être en possession de sa licence, comme un footballeur par exemple, et de son permis de conduire valide. Il doit également avoir fait au moins une manche de la coupe du monde et participé au rallye du Maroc.

Tu peux nous raconter une journée type pour toi...

Le matin je vais déjeuner très tôt, je récupère ma ration du midi en même temps, je range tout le matériel et je pars en camion. Je rejoins directement l'arrivée de la spéciale du jour, souvent proche des aéroports, en bordure des villes, il faut beaucoup de place. Je fais entre 400 et 1000 km par jour alors que les pilotes font des spéciales de 500 km environ. A l'arrivée, on monte le bivouac, on déballe le matériel et on se prépare à l'arrivée de notre voiture. A ce moment-là, le travail de mécanique et de carrosserie commence pour toute la nuit. On change les boîtes de vitesse tous les 2 jours par exemple. Il faut que la voiture soit comme neuve pour repartir le lendemain matin.



Vous dormez quand ?

Il rit avant de répondre à cette question. On ne dort pas ! Ou très peu, 2 ou 3 heures maximum. C'est très difficile physiquement, et nerveusement forcément. C'est aussi ce qui fait la beauté de la course, mais c'est aussi pour cela que cela est resté un loisir pour moi. J'aurai pu en faire mon métier principal, mais c'est un rythme de fou, jamais à la maison, pas de vie de famille.

Pourquoi les rallyes plutôt que la F1 par exemple ?

Cela n'a rien à voir ! Sur le goudron, c'est chacun pour soi. Sur le tout terrain, on fait partie de la même famille, on se connaît, on s'entraide. On vit ensemble, on vibre tous pour la même passion. On vit « à la rude » mais c'est ça qui est beau. Cela me permet de m'évader de mon quotidien en France. Je consacre tous mes congés à cette passion.

Le Dakar pour toi, en quelques mots ou quelques chiffres :

- 16 victoires sur 20 Dakar
- 3 équipes : Mitsubishi chez Bernard MAINGRET, Xtreme Plus puis BBR.
- 3 semaines intenses
- 4500 personnes au quotidien, pilotes, assistance, presse, cuisine...

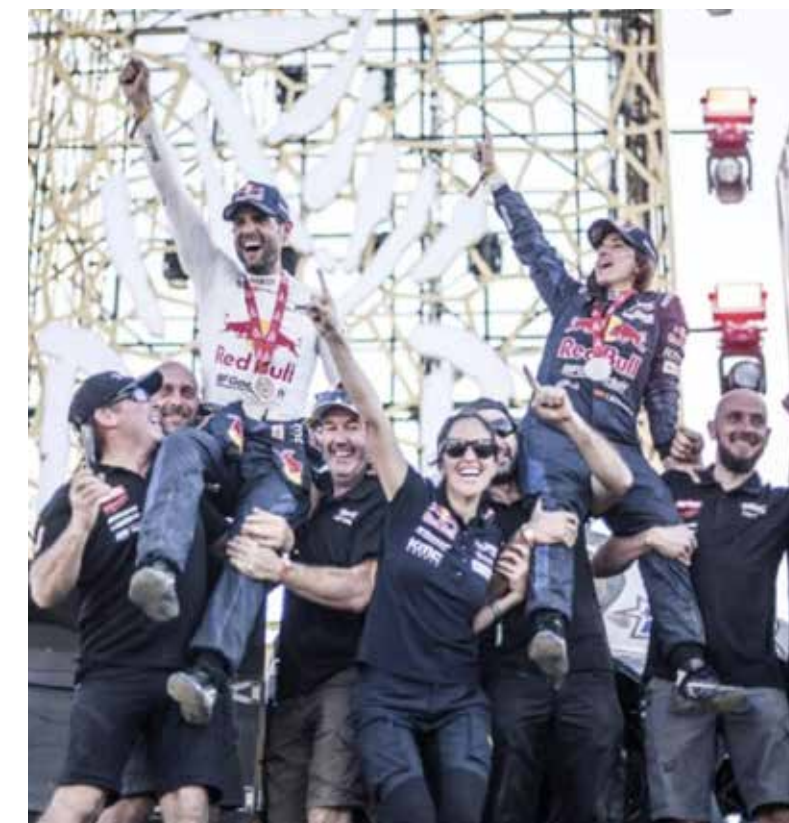
Après 20 Dakar, il y en a aura d'autres ?

Oui encore quelques uns ! Je sors justement de mon cours d'anglais. Je prends une heure de cours d'anglais par semaine avec Françoise, Miss Margaret sur Marsonnas. Je connais les mots, les termes techniques, mais je les empile. J'aimerais parler un anglais meilleur pour les rallyes justement. Je n'ai pas l'intention d'arrêter tout de suite !

Dernière question, un souvenir marquant à nous raconter lors du dernier Dakar ?

Dernière spéciale, Christina GUTEREZ, la pilote, est 2ème du classement général. Arrivée la première la veille, elle repart donc la première pour cette dernière journée. Le premier du classement général à 20 minutes d'avance sur elle, on sait tous que c'est irrattrapable, à moins... d'une casse ! Elle fait sa course sans savoir ce qu'il se passe derrière elle. Mais nous on sait ! On l'attend tous au dernier point de passage, on est comme des fous, on sait que le premier a cassé et qu'elle a gagné le Dakar. C'est l'euphorie, tout ce travail, ces 3 semaines intenses pour avoir une victoire au final, c'est magique !

Un grand merci à Guillaume pour le partage de sa passion...



Travaux communautaires effectués par l'entreprise SOCAFL

ZONE DE TRAVAUX	MONTANT TTC
Restructuration de la chaussée Route du Sorbier	31 952,42 €
Réfection du virage Route de Montceindroux	7 205,91 €
Reprofilage de chaussée Route de Dommartin en 2 zones	20 484,78 €
Reprofilage de chaussée Route du Sougey en 2 zones	7 692,25 €
TOTAL	67 335,36 €



Travaux communaux effectués par l'entreprise SOMEK

ZONE DE TRAVAUX	MONTANT TTC
Réalisation de 3 busages Route du Sougey et Route des Bons	9 300,00 €

Autres travaux communaux

ZONE DE TRAVAUX	MONTANT TTC
Réserve incendie par pose d'une poche à la Cloche	15 768,00 €
Entretien du terrain de foot avec traitement sélectif, regarnissage	3 545,70 €
TOTAL	19 313,70 €

Chaque année, la commune consacre environ 95 000 € pour l'entretien de nos chemins et routes. Bien évidemment, d'autres dépenses sont affectées à la voirie notamment les différentes réparations nécessaires au bon fonctionnement du matériel (tondeuses, épareuse, tracteur...).

D'ailleurs, sur l'année 2024, la commune s'est dotée de 2 tondeuses. La première en remplacement d'une tondeuse demandant d'importantes réparations. Il s'agit d'une tondeuse frontale avec un kit mulching pour un montant de 25 560 € TTC après reprise de l'ancienne.

La seconde pour les petits espaces notamment au cimetière d'un montant de 600 € TTC.



Bâtiments communaux

Durant l'année 2024, des travaux ont été réalisés sur les bâtiments communaux, même s'ils sont de moindre ampleur par rapport aux années précédentes.

L'entreprise BOZONNET est intervenue en février pour remplacer un moteur de volet roulant dans les écoles pour un montant de **715,08€ TTC**.

Toujours dans les écoles, mais cette fois-ci sur la classe de maternelle, nos employés communaux aidés de l'entreprise DEBOURG-SIVIGNON ont profité des vacances de février pour remplacer les urinoirs et faïencer l'espace réservé aux tous petits pour la somme de **1003,99 € TTC**.

Cette même entreprise est également intervenue à la salle des fêtes pour remédier à une fuite sous l'évier du bar. Le chauffe-eau a été changé et l'installation reprise pour **1288,20€** en mars 2024.

L'école maternelle ne disposait pas d'un système de VMC. L'entreprise ABEC a remédié à ce manque durant les vacances d'avril en installant un système adapté aux volumes de l'ensemble des pièces composant l'école maternelle.

Le montant de cette opération n'est pas neutre mais les travaux devenaient nécessaires. C'est ainsi que la somme de **22 530€** a été consacrée à ce chantier.

Nos employés communaux ont profité d'un printemps maussade limitant les interventions de fauchage pour remettre en état les boiseries et huisseries sur l'arrière de la mairie. Véritable coup de jeunesse pour la somme de **2146,87 €** comprenant la peinture, les différents petits matériels achetés ou loués.

Début décembre, l'entreprise RDO Fermetures est intervenue pour changer un volet roulant défectueux à la cantine scolaire pour la somme de **757,94 €**.

Des projets sont à l'étude et devraient se concrétiser sur l'année 2025 comme la réfection de la toiture de la maternelle, l'isolation de ce même bâtiment ainsi que la création de sas à la salle des fêtes, la pose de panneaux photovoltaïques et la préparation de la première phase du projet de requalification du centre bourg.

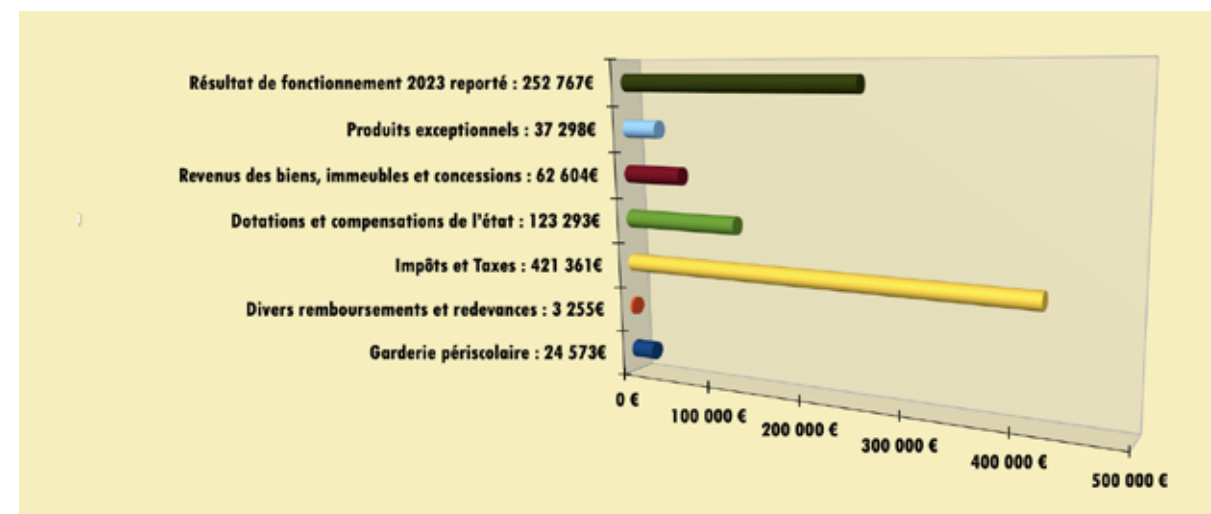
23 100 € ont d'ores et déjà été consacrés à l'étude de faisabilité de ce projet qui a été présenté lors d'une réunion publique le 17 octobre.

Les idées ne manquent pas mais la lourdeur des dossiers (appels d'offres, recherche de subventions, plans de financement) ne permet pas d'aller aussi vite que nous le souhaiterions.



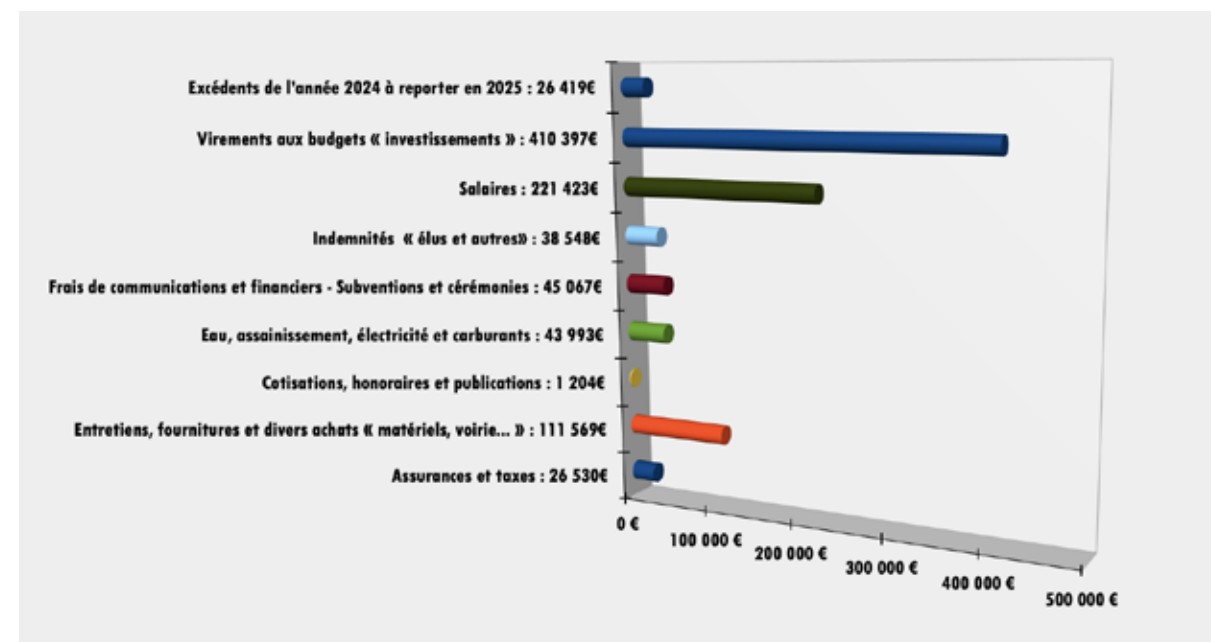
Recettes de fonctionnement 2024 des budgets général & locaux commerciaux :

672 384 € réalisés en 2024 (+8 % / 2023) - avec les excédents antérieurs et **252 767 €** de report de résultat 2023



Dépenses de fonctionnement 2024 des budgets général & locaux commerciaux :

488 334 € réalisés en 2024 (+16,9 % / 2023) - Avec la capacité d'autofinancement et **436 816 €** en virement et excédents à reporter



Déclarations préalables & permis de construire

Cette rubrique correspond aux différents documents d'urbanisme déposés au titre de l'année 2024.

 DÉCLARATIONS PRÉALABLES

DUPONT Marcelin

135 Impasse Bellevue

Construction d'un carport
et remplacement d'un abri de jardin

CHALAYE Ariane

127 Impasse Bellevue

Installation panneaux photovoltaïques

LAFAY Vincent

576 Route de la Garde

Installation panneaux photovoltaïques

MAZIER Yann

220 Route de la Léchère

Installation panneaux photovoltaïques

BARDOU Eric

254 Route de St Jean

Construction d'une pergola

BERTHET Aurélia

120 Route de la Garde

Construction d'une piscine

CURT Didier

50 Chemin des Gouilles

Installation d'une piscine

MUNTZ Marc

125 Impasse de la Patte d'Oie

Construction d'un abri de jardin

SAS Nouvel R

125 Impasse de la Patte d'Oie

Installation panneaux photovoltaïques

RIPOUROUX Pascal

206 Route de Chavanosse

Installation panneaux photovoltaïques

NUNES Antonio

64 Impasse de Pré Guérin

Installation panneaux photovoltaïques

DI PALMA Christian

738 Route de Bâgé

Pose d'une clôture

PLANETE +

961 Route de Bévy

Installation panneaux photovoltaïques

Commune de Marsonnas

Route de la Cloche

Pose d'une réserve incendie

LAURENCIN Olivier

44 Chemin du Pré Luc

Installation d'une pergola

SAS ELIANCE

78 Aux Curtils

Installation panneaux photovoltaïques

PARISET Clément

1258 Route du Sougey

Modification des ouvertures

BOUILLET Patrick

1397 Route de Chazelles

Création d'un abri de jardin

CHAMP Mathilde

Les Magnins

Installation d'une serre de jardin

BAUER Vanessa

171 Route de Chazelles

Installation panneaux photovoltaïques

FERRET Bastien

34 Impasse du Clos de la Prévôté

Installation panneaux photovoltaïques

NOTTON Cécile

196 Chemin de la Burdillère

Extension de l'habitation

SA KBANE

114 Route de Chazelles

Installation panneaux photovoltaïques

BARDOU Eric

254 Route de St Jean

Installation panneaux photovoltaïques

LEMOINE David

32 Route de Dommartin

Pose de velux

ROMIEU Jean-Marc

170 Impasse de la Patte d'Oie

Pose de volets électriques

MAZIER Yann

220 Route de la Léchère

Changement menuiserie

VERNOUX Bernard

86 Impasse du Pierron

Création d'un sas d'entrée

BERRUT Didier

318 Chemin du Sorbier

Création d'une piscine

BRANTUS Pierre

163 Impasse de la Patte d'Oie

Agrandissement et création de fenêtres

SILISUN

270 Impasse de Chavannes

Installation panneaux photovoltaïques

ABEC

154 Impasse de la Croix Joly

Installation panneaux photovoltaïques

BATAILLE David

378 Route de St Sulpice

Changement des tuiles et bandeaux.

Changement des portes et fenêtres



 PERMIS DE CONSTRUIRE

GUILLAMON Eric et Béatrice
SA UNITE

646 Route de la Collonge
Les Magnins

Extension de l'habitation
Construction de bâtiments d'élevage
avec pose panneaux photovoltaïques

MUNTZ Marc
GIROUD Maxime
PICHONNIER Vincent
GAEC DE CHAVANOSSE
FOURRIER Eric
DESPARAIN Guillaume

125 Impasse de la Patte d'Oie
392 Chemin du Sorbier
366 Route de St Jean
1240 Route de Chavanosse
38 Route du Pré Favre
1436 Route de St Jean

Construction d'un garage
Construction d'un carport et appentis
Construction d'un carport
Construction d'un hangar de stockage
Construction d'un garage
Rénovation d'un corps de ferme,
construction de box pour équins
et d'une piscine

BERRUT Didier
IVA SCI

318 Chemin du Sorbier
94 Route du Sougey

Construction d'un garage
Aménagement de 3 appartements
dans un bâtiment existant

FERRET Cécile
DEBOURG Alexis

364 Route de Bévy
669 Route de la Cloche

Démolition et reconstruction d'une annexe
Construction d'un garage

 PERMIS DE DÉMOLIR

GAEC DE CHAVANOSSE

1240 Route de Chavanosse

Démolition d'un bâtiment



DOSSIER

Marsonnas et ses hameaux au fil du temps

Dans les chartes de CLUNY, dont vous trouverez un extrait ci-dessous, se trouve la première mention du village de Marsonnas (942-954).

...[Des seigneurs, vassaux des sires de Bâgé, construisent à Bévy (Bé-via qui signifie deux voies), une maison-forte qui devient château au XV^{ème} siècle. Cette famille noble De Beyviers se montre très dévouée aux sires de Bâgé et aux comtes de Savoie. En 1526, la terre passe par mariage à la famille Du Planet et à la fin du XVII^{ème} siècle, c'est Pierre De Berbis, conseiller au parlement de Bourgogne qui achète la seigneurie. Puis en 1714, un autre dijonnais, François Joly, s'en porte acquéreur. La Révolution de 1789 amène la dispersion des propriétés, vendues comme biens nationaux, et la démolition du château.



Deux mottes féodales ou poypes sont toujours visibles à Bévy. De faible hauteur et distantes d'une dizaine de mètres l'une de l'autre, leur profil a été adouci par l'érosion. On devine encore l'emplacement du fossé qui les entourait. De nombreuses briques cassées attestent toujours de l'existence d'une construction ancienne qui serait à l'origine du château de Bévy.]...

Après cette mise en situation historique, voici quelques souvenirs de Mme Raymonde FAVIER concernant le hameau de Bévy.

«Le château a été complètement détruit à la révolution. Dans le parc, il y avait beaucoup d'essences d'arbres et de fleurs. Il existait un souterrain qui reliait le château et le hameau du Petit Bévy. Bévy était le hameau des plus grandes fermes du village, entre 12 et 25 hectares à l'époque. Les fermes attachées au château étaient au nombre de sept. En voici la liste, en partant de l'église de Marsonnas et en suivant la route de Dommartin.

Tout d'abord **la Louvière**, où je suis née et ai vécu ma jeunesse. C'est actuellement la maison Pernelle.



Ferme du Pressoir

Puis **les Couardes** : c'était la ferme de la famille Darbon et avant, celle de Lucien Favier.

Ensuite **la Carronnière** : c'est la maison Grefferat, au croisement des routes de Dommartin et de Bévy.

Un peu plus loin sur la route de Bévy c'est **la Basse Cour** qui est la maison de Mr Michel Chanel et avant, la ferme de la famille Léon Favier, frère de Lucien.

Juste derrière, on trouve **le Pressoir** qui appartient à Mr Rolland de Bâgé et, si l'on remonte le temps, à Gilbert et Denise Olivier, à la famille Lucien Buelllet, et encore avant à Hippolyte Pauget. C'est celle qui est la plus proche des poypes de notre village.

Puis **la Grange Picard** avec sa porcherie au bord de la route et à l'arrière, la ferme de Mme Nicole Morel.

Et enfin **la Baisse** qui se trouve dans l'enceinte de la porcherie Olivier et qui était avant la ferme de Marcel Ponsard.»



Ferme de La Louvière

Le récit suivant met en lumière l'évolution des modes de vie, des outils agricoles et des structures familiales à travers l'histoire de Mme Andrée FAVRE et de sa famille, dans le quartier de Chavannes.

Madame Favre, âgée de 91 ans, réside dans le quartier de Chavannes depuis son mariage. Avant d'occuper cette maison, le terrain appartenait à ses beaux-parents. «Ici, ce n'était qu'une masure inhabitée», explique-t-elle. Avec son mari, ils ont entrepris de rénover cette bâtisse en deux étapes : d'abord deux pièces pour y vivre, puis, à l'arrivée des enfants, ils ont dû agrandir.

À côté se trouvait un petit atelier de charronnage appartenant à son beau-père. «Mon mari s'est mis à entretenir des tracteurs et des grosses machines agricoles. Il fallait beaucoup de place pour ça.» Le paysage a aussi beaucoup changé : «Avant, ce gros bâtiment-là n'existait pas, et à la place, c'était le pré du voisin, qui venait y faucher son foin. Et puis plus loin, il y avait des porcheries, oh ! Pas les grosses porcheries de maintenant. »

Les routes du quartier étaient rudimentaires : «Les chemins n'étaient pas goudronnés. Les cantonniers bouchaient les trous avec une pelle de gravier et de la terre prise dans le fossé pour retenir le tout. C'est comme ça qu'on faisait dans le temps.»

La vie agricole rythmait leur quotidien. «Mes beaux-parents avaient des vaches, et nous avons continué. J'en avais quatre ou cinq, c'était une petite ferme.» Avec une vingtaine de chèvres, Mme Favre produisait également du fromage : «Je vendais une quarantaine de fromages par jour aux clients qui venaient. Ce n'était pas moderne, tout se faisait à la main. Et jusqu'à la fin, j'ai gardé mes vaches et faisais aussi leur traite. C'était du travail, beaucoup de travail.»



Chavannes - 1950 - 1965



Chavannes - 2024

La création de la beurrerie aux Rivoires nous transporte dans un espace-temps un peu plus proche de nous, grâce aux propos recueillis auprès de Roger BOUILLOUX.

Son mari, artisan, tenait une petite entreprise. «Il avait deux emplois pour nous faire vivre. Pour l'aider, j'affûtais souvent les lames des faucheuses. À l'époque, ce n'étaient pas des faucheuses modernes à disque mais des modèles à lames qu'il fallait entretenir régulièrement. Les lames des batteuses, longues de 3 ou 4 mètres, étaient trop lourdes pour moi, mais je faisais ce que je pouvais.»

C'est à l'initiative de Victor Vernoux, maire de la commune, que la construction d'une beurrerie coopérative a vu le jour dans les années 1936/1937. C'est d'ailleurs sur une partie de terrain lui appartenant qu'elle a été édifiée puis agrandie dans les années 1950.

Afin de permettre à la beurrerie de fonctionner correctement avec des quantités d'eau suffisantes, 3 puits ont été édifiés successivement. Le premier puits est créé directement à l'intérieur de la beurrerie mais s'avère très rapidement insuffisant.



La Beurrerie



DOSSIER

Un second puits, qui sera bouché en 1976, est alors creusé sur la propriété d'Alfred Bouilloux, sur laquelle est également érigé un transformateur électrique. Enfin, un troisième et dernier puits, moins profond que celui envisagé au départ, est construit dans la cour devant la beurrerie. Il faut noter que l'adduction d'eau est arrivée aux Rivoires bien avant le centre du village.

Une autre bande de terrain a été vendue par Ernest Morel lors de son départ de Marsonnas. Actuellement, c'est sur ce terrain qu'est construit le hangar de l'entreprise Goyard.

Une anecdote peu commune nous a été rapportée concernant le transformateur.

« Une nuit d'orage, la foudre est tombée sur ce dernier. Le lendemain matin, le cheval amené au pré est mort électrocuté, le sol ayant conservé la décharge électrique. Le cheval n'étant pas protégé au niveau des sabots a ainsi reçu tout le courant électrique restant dans le sol. »

Trois appartements ont été créés dans la beurrerie pour loger les fromagers sur place.

Il y avait Jean David, premier fromager ayant suivi sa formation en école laitière, en remplacement de Mr Beaudet; André David, frère de Jean, était employé et enfin un second fromager.

Dans cette beurrerie coopérative, était employée une dizaine de salariés à temps non complet (essentiellement le matin) sur place. A cela, il faut ajouter les chauffeurs chargés de collecter le lait dans les fermes pour fabriquer ensuite le beurre. Ces chauffeurs utilisaient trois camions appartenant à l'entreprise Bernard de Bourg et un camion appartenant à Mr. Raffin de St Didier d'Aussiat. Parmi ces chauffeurs, nous pouvons citer de nombreux Maronnais comme

Roger Foray, Robert Gruel, Michel Desmaris, André Bouilloux, Armand Gadiollet, Hilaire Bridon, Lucien Vernoux ainsi qu'un Béréziati Mr. Paul Clair.

Ernest Goyard, de Marsonnas, consacrait une journée par semaine à mettre à jour la comptabilité de la beurrerie.

Les plus grandes fermes qui alimentaient la beurrerie étaient installées à St Didier d'Aussiat comme la ferme de Collonge, celle de la famille Pelus et celle de la famille Gras.

Les enfants scolarisés à Marsonnas venaient chaque année visiter la beurrerie ainsi que le Moulin du Sougey, ces visites étant par la suite des sujets de leçons en classe.

Vers 1975, la beurrerie de Marsonnas s'est jumelée à la laiterie d'Etrez et c'est ainsi que l'activité de la beurrerie a cessé aux Rivoires sous la direction du dernier gérant, Mr. Bataillard. Durant quelques années, une autre activité a été exercée dans les locaux. Il s'agissait de l'assemblage d'objets en matière plastique. Les bâtiments ont fini par être vendus à l'entreprise de Gabriel Goyard qui y a établi le siège d'exploitation de son entreprise de travaux agricoles.

Sur Marsonnas, il n'existe à ce jour plus aucune ferme productrice de lait.

Autres anecdotes :

«*Les fermes n'avaient pas de stabulation. L'étable regroupait tous les bovins au-dessus de la fosse à purin recouverte de plateaux en bois. Un bœuf de plus de 500 kilos est tombé les deux pattes arrière dans la fosse. Ce sont les ouvriers de la beurrerie qui sont venus le sauver ! En effet, avant 1950 ce sont les employés de la coopérative qui portaient secours à la population du quartier des Rivoires.

*Un jour, la jument de Mr. Petit s'est sauvée sur la route départementale. Elle a percuté une voiture. La jument est morte et la voiture en flamme !

*Un incendie s'est déclaré en journée chez Maxime Comtet.

C'est Mr. Dutruge, directeur de l'école qui est intervenu pour sortir Jean-Paul Comtet des flammes et le sauver. Cet incident l'a convaincu de créer la compagnie des Sapeurs-Pompiers.»

Et pour clore ce dossier qui nous aura fait voyager dans le temps, laissons-nous surprendre par Mme Maryse GUILLOT !

« Une montgolfière à la Collonge ? On croit rêver !... »

En fin de journée, en juillet 2007, un bruit étrange...

Tout à coup un énorme ballon qui monte...qui monte...

Bonne route pour Béréziat...non... pas bonne route mais plutôt bon vent !!! »



Collonge



Collonge



Collonge



VIE SCOLAIRE

85 élèves ont fait leur rentrée le lundi 2 septembre 2024

21 élèves - 15 PS et 6 MS

dans la classe de Josiane Poix

suppléée par Mélanie ALMEIDA à temps partiel et Jessica LAMBERT les vendredis

17 élèves - 6 MS et 11 GS

dans la classe de Marie RIVAS

suppléée par Françoise CHANEL

23 élèves - 16 CP et 7 CE1

dans la classe de Marie-Noëlle PRUDENT

et Alexandra DUZELET

24 élèves - 14 CE1 et 10 CE2

dans la classe de Sofiane BAÏTICHE

2 AESH pour 4 élèves

Sandra ANTUNES et Gaëlle EDVE

Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap

Le RPI comptait 129 élèves à la rentrée de septembre et 3 enfants nous ont rejoint en janvier : 1GS, 1 CE1 et 1 CM1.

Il est encore composé de 6 classes (4 à Marsonnas et 2 à Béréziat) mais cela sera-t-il encore le cas en septembre 2025 ? Il y a en effet seulement 11 enfants susceptibles de faire leur entrée à l'école en PS et 20 CM2 partiront en 6^{ème} et cela nous donne un effectif global de 112 élèves soit très légèrement en dessous du seuil (115).

C'est une grosse inquiétude pour les enseignants et pour les membres des deux conseils municipaux mais cette décision appartient au nouveau Directeur Académique des Services de l'Education Nationale en poste depuis fin novembre 2024. Espérons qu'il saura prendre en compte tout ce qui a été fait pour le bien des enfants accueillis dans notre RPI...

À la recherche des petites bêtes



À la découverte de la nature à Marsonnas



Au centre EDEN



Classe dehors - Période 4



Affichage dans le hall, des activités faites en classe



La découverte des feuilles d'automne !



Jeudi 16 Novembre

Nous avons vu des feuilles avec des bosses, les feuilles du chêne. On a sauté et marché dans les flaques. Après, on était tout mouillé. C'était trop bien les flaques !
« Non, c'était pas bien les flaques parce qu'on s'est mouillé ! ».
On s'enfonçait dans les flaques et ça faisait du bruit !
On a trouvé une limace.
Nous avons regardé des champignons. On a trouvé des feuilles jaunes et des feuilles marron.
Nous avons vu qu'il y avait de l'eau qui coulait dans le fossé d'un côté de la route.
De l'autre côté, on a vu de l'eau qui coulait aussi.
On s'est demandé comment elle faisait pour traverser la route.
Nous avons vu un grand tuyau qui passait sous la route et l'eau passait dedans.
Le vent faisait tomber les feuilles.

Journée du sport scolaire



Le mercredi **20 septembre 2024** matin avec l'aide de parents, des atems et des enseignants, tous les élèves ont participé à différents ateliers avec des actions précises : Courir – danser – lancer – sauter. Ils étaient répartis par groupes de tous niveaux.
Les 12 ateliers étaient installés dans la cour, la salle des fêtes, la salle de motricité et dans le pré. Une matinée appréciée car c'est l'occasion pour les élèves de cycle 2 de prendre en charge les élèves plus petits.

Semaine du goût à l'école : Rester en forme pour le sport



Chaque classe a préparé un goûter pour le vendredi **20 octobre**
- classe PS/MS : la barre énergétique
- classe GS/CP : coupe de fruits et de yaourt
- classe CP/CE1 : le pain du sportif
- classe CE1/ CE2 : cookies chocolat, banane et flocons avoine
Le vendredi 20 octobre matin à partir de 9h jusqu'à 10h30 avant de goûter nos préparations pour sportifs, nous avons mis en place quelques ateliers autour du jeu et du goût : toujours avec l'aide des parents, tous les élèves de l'école ont pu participer dans les 4 ateliers.
- Atelier 1 : alimentation équilibrée
- Atelier 2 : jeu du petit bac avec fruits et légumes
- Atelier 3 : jeu du bandeau Devinez !
- Atelier 4 : chasse au trésor

Classe découverte



Du 26 mars 2024 au 28 mars 2024 au Gîte du Château de PIERRE DE BRESSE

Au programme en plus de la vie en collectivité pour les repas, la nuit, la douche sans les parents : une visite au musée de la Forêt, au hameau de Perrigny à Saint-Martin-en-Bresse.
A travers les collections du musée, les élèves découvrent les différents usages du bois ainsi que certains métiers associés.
Une promenade naturaliste sur le sentier d'interprétation du Long-Bois à la rencontre de la vie en forêt, observation des essences locales et découverte des activités traditionnelles .

Découverte du château de Pierre de Bresse : les élèves découvrent les éléments d'architecture du château et la vie de ses occupants à travers des jeux d'observation aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur du bâtiment.
Terre de Bresse : les élèves suivent le parcours de l'argile de son extraction jusqu'à sa transformation en céramique, via les collections du musée (un tour de potier, outils, céramiques) puis réalisation d'un carreau décoré.
Lignes de la nature : suite à une balade dans le parc du château à la découverte de la faune et la flore, les élèves réalisent des silhouettes végétales avec cadres, calques et crayons de papier à partir des éléments naturels collectés lors de la séquence d'observations.

Le Carnaval



La rencontre sportive- associative est la marque de fabrique de l'Usep

Organisée en temps scolaire ou hors temps scolaire, elle vient en prolongement de l'EPS et finalise généralement un cycle d'apprentissage d'une activité sportive.
En général, les groupes USEP du secteur de Montrevel prévoient 3 rencontres dans l'année scolaire.
Celles de la classe de CP/CE1 étaient athlétisme au stade de Jayat, différents jeux de raquette au gymnase de Confrançon et une rando contée autour du lac de la Plaine Tonique avec un pique-nique.

La semaine olympique et paralympique

Du 2 avril jusqu'au 5 avril
Une semaine pour promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et mobiliser la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives inscrites dans l'ADN de l'Olympisme et du Paralympisme.
Un jour, une action : chaque jour de la semaine olympique et paralympique a été différent pour les élèves de l'école. Dès le mardi 2 avril : tous les élèves de l'école ont dansé ensemble le flash mob appris auparavant dans les classes.
Le mercredi 3 avril, une rencontre était prévue entre les cycles 3 de Béréziat et les classes de PS/MS de Josiane et GS/CP de Dorothée, à Marsonnas, pour des jeux sportifs. Elle a été reportée puisque la météo, plus qu'incertaine, ne permettait pas aux élèves de Béréziat de se rendre en marchant à Marsonnas.
Le vendredi 5 avril : 2024 mètres. Les élèves de cycle 2 se relayent à pied sur la voie verte pour se rendre sur la place de Gaulle à Montrevel.
Puis le samedi : Forum des associations à la Plaine Tonique de Montrevel. Les défis ont été lancés et réussis !

APQ (activité physique quotidienne)

En avant pour 30 minutes d'activité physique sportive et artistique pour mieux apprendre et être en forme.
La bonne nouvelle, c'est qu'on peut facilement changer les choses !
L'activité physique et sportive procure des bénéfices nombreux et rapides, même quand elle est d'intensité modérée, si elle est pratiquée régulièrement...
Bouger c'est bon pour le cœur, le moral, les poumons, les performances cognitives et les apprentissages. Il ne s'agit pas forcément de faire du sport, mais de prendre l'habitude de marcher, monter les escaliers, danser...
Bouger est aussi essentiel que manger et dormir !
Pour une bonne hygiène de vie, la routine quotidienne à adopter c'est :
- dormir suffisamment,
- manger 5 fruits et légumes par jour,
- pratiquer au moins 30 minutes d'activité physique et sportif (à l'âge adulte aussi !).

La fête des parents, la médaille de notre famille !



Comme les précédentes années, les 4 classes de l'école de Marsonnas ont organisé une fête des parents qui remplace toutes les activités (poésie, bricolage...) concernant la fête des mères et la fête des pères.
Les élèves de l'école de Marsonnas ont invité leurs parents à partager un moment de bricolage le **jeudi 13 juin 2024** de 16h45 jusqu'à 19h15 à l'école.
C'était pour les parents, l'occasion de vivre un moment privilégié avec leurs enfants en participant à 4 ateliers sportifs (cécifoot, boccia, parcours guidé et parcours de vitesse). A la fin des ateliers, ils ont récupéré une pièce du puzzle de la médaille de la famille afin de la reconstituer.

Le sport à l'école : bouger c'est la santé !

Le sport scolaire contribue à promouvoir le respect de l'éthique et des valeurs éducatives et humanistes du sport. Il joue un rôle déterminant dans l'accès des jeunes au sport et donne sens au «vivre ensemble» et à l'apprentissage de la vie associative. Il participe pleinement à la santé et à la préservation de l'intégrité physique des élèves. C'est un atout privilégié pour l'égalité des chances et pour la formation citoyenne des jeunes.

L'activité physique et sportive contribue pleinement à l'éducation des enfants

Elle leur permet d'intégrer des règles communes, de prendre confiance en eux, de se découvrir tout en apprenant à mieux connaître leur corps.

2023-2024 : une année olympique et paralympique à l'école

À l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques en France à l'été 2024, l'école est appelée à faire vivre aux élèves toutes les dimensions du sport : physiques, culturelles, artistiques, citoyennes, patrimoniales.

Les temps forts de l'année scolaire olympique et paralympique

- Journée nationale du sport scolaire : 20 septembre 2023
 - Journée paralympique : 8 octobre 2023
 - Semaine olympique et paralympique : du 2 au 6 avril 2024
 - Journée olympique : 23 juin 2024
- D'autres temps forts se sont greffés tout le long de l'année, toujours autour des bienfaits du sport !
- la semaine du goût
 - une classe découverte pour une classe
 - le carnaval
 - la découverte d'une activité sportive : l'escalade
 - des séances de natation pour les CP CE1 et CE2
 - des activités au gymnase pour les PS/MS
 - une fête des parents....

La classe dehors !

Dans notre RPI, deux enseignantes font « la classe dehors » depuis déjà deux ans. L'école dehors... mais qu'est-ce que c'est ? En voici un petit éclairage rapide...

En 2005 un journaliste, Richard Louv, alertait et développait le concept de « syndrome de manque de nature » qui serait ensuite repris par le monde entier. Un médecin canadien, Mélissa Lem, note que « certains chercheurs affirment qu'une dose quotidienne de nature peut prévenir et traiter de nombreux troubles médicaux». En décembre 2023, deux parlementaires Graziella Melchior et Francesca Pasquini ont présenté les conclusions d'une mission d'information sur l'adaptation de l'école aux enjeux climatiques.

Cet état des lieux engage la réflexion en proposant une centaine de recommandations dont « la généralisation de la classe dehors », « la rénovation du bâti scolaire », « les pratiques pédagogiques et la formation des enseignants »... Le rapport considère que « faire classe dehors est une pratique pédagogique qui doit être renforcée pour que les enfants se réapproprient la connaissance des milieux naturels ».

Notons aussi que « rapport après rapport, les observateurs indépendants et même les enseignants indiquent des améliorations chez l'enfant au niveau de la persévérance, la résolution de problèmes, la pensée critique, le leadership, le travail en équipe et la résilience. ». «faire classe dehors en maternelle » dans « école vivante » pages 8, 9 et 17.

Et plus concrètement, qu'est-ce que ça donne ?... La classe de Petite et Moyenne sections à Marsonnas

Elle s'est rendue, à chaque période scolaire, sur le terrain que Mr. Debourg lui a gentiment mis à disposition, en bas du chemin du cimetière. L'objectif des sorties est d'observer la nature au fil des saisons.

A chaque période nous avons observé les arbres, les feuilles (collecte à chaque fois), l'herbe, le ciel et les petites bêtes (inventaire à chaque fois grâce à des documents adaptés).

Nous avons complété ce travail avec une visite au centre EDEN, à Cuisery, où nous avons pu observer des petites

bêtes avec des animateurs nature. Mais, pour les petits, il est nécessaire de faire des liens entre le dehors et le dedans.

C'est pourquoi, les veilles des jours de sortie, nous nous remémorons ce que nous avons observé la dernière fois, nous nous aidons des photos et des travaux que nous avons faits.

Après nos sorties, de retour en classe, nous échangeons nos observations sur la matinée, les différences avec la fois précédente. Nos observations sont ensuite consignées dans notre cahier de vie avec des photos pour illustrer notre travail.

Tout ceci nous permet de développer différentes compétences : le langage oral et écrit, les sciences, la structuration de la pensée, les arts visuels.

Le bilan est qu'une observation ponctuelle à chaque période ne permet pas de construire une perception affinée de la notion de temps, ainsi que le lien entre les observations et la succession des saisons. Nous envisageons donc d'aller plus régulièrement sur le terrain.

Merci à tous les parents qui nous accompagnent car ce travail ne pourrait pas se faire sans eux. Josiane Poix

La classe de CM2 à Béréziat

Tous les mercredis matin, les élèves de CM2 viennent à l'école avec impatience, équipés de bottes et d'imperméables. Ils sont prêts pour aller en forêt faire classe dehors accompagnés par leur enseignante Mme Astier et un ou deux parents.

Après un quart d'heure de marche, les élèves ont hâte de continuer leur cabane. Ensuite, des ateliers en français, en maths et même en anglais leur sont proposés. Toutes les matières peuvent être enseignées à l'extérieur. En articulation avec l'enseignement dispensé en classe, la nature et l'environnement extérieur deviennent alors de formidables terrains d'apprentissage.

Ce moment est très apprécié par tous, enfant comme adulte !...



Toutes les associations ont une « boîte aux lettres » à la mairie.

Le Comité des Fêtes

comitedesfetesmarsonnas@gmail.com

Président : **Clément ANTOINET**
Secrétaire : **Thibaud GUYON**
Trésorier : **Grégoire JAY**

Le Sou des Écoles

nicolasbugnot@orange.fr
Président : **Nicolas BUGNOT**
Vice -Président : **Laurent MARGUIN**
Secrétaire : **Laëtitia BUGNOT**
Trésorière : **Morgane RAFFIN**

La Cantine «< Les Gout'tout >>

gouttout.inscription@gmail.com
Co-Présidentes : **Céline BLANC** 06 62 20 42 62
et **Andis SERVIGNAT** 06 10 70 19 53
Co-Secrétaires : **Emilie ANTOINET**
Clémentine FERNANDEZ
Trésorière : **Morgane RAFFIN**

La Bibliothèque

bibmarsonnas@orange.fr
Co-Présidentes : **Thérèse ROMIEU**
et **Tiphaine SIMORRE**
Co-Secrétaires : **Jeanine MAECHEL**
et **Maud SCARPELLINI- NOUVELOT**
Co-Trésorières : **Roselyne FAIVRE**
et **Laure LAFAY**

Le Fleurissement

christophe.ferrier25@gmail.com
Président : **Christophe FERRIER**
Secrétaire : **Pascale TOLFA**
Trésorière : **Roselyne FAIVRE**

Les Donneurs de Sang

carolerolly@gmail.com
Présidente : **Carole ROLLY**
Secrétaire : **Françoise BRIDON**
Trésorière : **Clotilde MIGNOT**

La Société de Chasse

Président : **Thierry CAVILLON** 06 28 71 34 51
Vice -président : **Franck ROLLY**
Secrétaire : **Damien VERNE**
Trésorier : **Lionel MARECHAL**

Cinéma rural itinérant Bresse Revermont

cinemaruralmarsonnas@gmail.com
www.cine-bresserevermont.fr
Benjamin BULLE
Jeanine MAECHEL

Le Club de Pétanque

marsonnas.petanque@orange.fr
Président : **Jérôme NEVEU**
Secrétaire : **Grégoire JAY**
Trésorière : **Mélanie MOREAU**

Les Motartempions

Présidente : **Catherine SUBTIL** 06 72 11 52 57
Secrétaire : **Carole PELICHET**
Trésorière : **Nathalie MARTIN**
Vice-trésorier : **Eddie KUENTZ**

Le Football Club Plaine Tonique

U6 à U11, seniors et vétérans
560193@laurafoot.org
Président : **Didier COLLET**
Secrétaire : **Karine DRUGUET**
Trésorières : **Christelle GUERIN**
et **Dominique MICHEL**
Responsable de l'école de foot : **Iliass ZANKADI**
06 52 15 87 20

Responsable Senior : **Mathieu ROCHE**
Responsable prêt et location de matériel : **Stéphane BERTHILLOT**
06 07 99 80 08

Bresse Tonic Foot

U13 à U18
Erwan LEPY 06 17 28 57 73
Co-Présidents : **Jérôme GONNU** et **Yoann BAR**
Vice-Présidents : **Mickaël BROYER, Philippe TREFFOT**
et **Didier COLLET**
Co-Secrétaires : **Julie VEUILLET** et **Christophe LAVIGNE**
Co-Trésoriers : **Maryline SAULNIER** et **Cyril VERNET**

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Montrevel-en-Bresse

amicalesp.montrevel@gmail.com
Président : **Norbert HUGONNET** 06 81 71 61 80
Secrétaire : **Lucas AUFRANC**
Trésorier : **Simon CHARREL**

Conscrits

marsonnasconscrit@gmail.com
Co - Présidents : **Iris GUYON** 06 48 28 57 29
et **Lizzie GRUEL** 07 63 17 26 98

**Une association aux petits oignons !
Qui dit nouvelle année,
dit nouveau look !**

C'est en effet un petit groupe de bénévoles qui a permis à notre cantine de faire peau neuve durant l'été. Ce projet peinture a notamment été porté par Morgane MARTINEZ que nous remercions vivement pour son implication au sein de l'association, ainsi que celle des 14 autres membres qui donnent de leur temps afin que les petits bambins de notre RPI puissent bénéficier de repas équilibrés et de qualité.

Quatre jours par semaine, notre cantinière Valérie CASANOVA revêt son plus beau tablier et prépare avec amour et bonne humeur de bons petits plats pour le plus grand plaisir de nos petites têtes blondes.

C'est avec l'aide de Brigitte MAURIN à Maronnas, et de Corinne BERARDAN et Christine TABOULOT à Béréziat, qu'elle éveille chaque jour la curiosité et les papilles des enfants, à travers des menus gourmands et hauts en couleurs, établis en collaboration avec une diététicienne bénévole, Angélique HUGONNET.

Des produits frais, un service humain et un tarif le plus réduit possible sont les principaux objectifs des Gout'tout.



Les Gout'tout

Et parce que les Gout'tout c'est aussi bonne humeur et convivialité, cerise sur le gâteau cette année, notre aide cantinière Brigitte, a fait danser les enfants au son de son accordéon le dernier jour d'école.

En 2024, trois animations avaient été proposées : une vente de gâteaux Mistral, une vente de chocolats et de bières La Poule pour Noël et une soirée dansante moules frites organisée en partenariat avec le Sou des Écoles.

Nous tenions à remercier tous les participants qui aident à faire vivre et à pérenniser l'association. C'est en effet grâce à ces animations que la cantine peut maintenir un prix raisonnable du repas et continuer d'exister.

Cette année, les Gout'tout innovent en proposant de nouvelles animations :

- Une vente de chocolats de Noël et de SOS Cookies a été organisée en fin d'année
- Une vente de plats à emporter (couscous et lasagnes) aura lieu en février
- Une vente de plants potagers en avril.

Une page Facebook «Les Gout'tout» a été créée sur laquelle nous vous relayons les informations sur les animations en cours ainsi que sur les temps forts de nos enfants à la cantine.

L'association est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. Parents, grands-parents, ... si vous souhaitez nous rejoindre dans cette aventure sympathique et gourmande, n'hésitez pas !...

Nous remercions Aurélien RONGET (ancien coprésident) et Corinne MICHAUD qui nous ont rendu leur tablier. Merci à eux pour leurs nombreuses années au sein de l'association.



Le Sou des Écoles

Les enfants du RPI Maronnas-Béréziat partent à la découverte de divers spectacles, animations et voyages scolaires grâce à la participation active de l'association du Sou des Ecoles.

Le transport en car et les frais d'hébergement sont financés par la recette des animations proposées par Nicolas BUGNOT et son équipe dynamique de parents d'élèves.

Tout au long de l'année, ils organisent une vente de fromages, une soirée dansante en collaboration avec la Cantine, la traditionnelle « farfouille » et la fête des écoles.

Du nouveau au programme pour l'année 2025...
Vous retrouverez le tirage des numéros car le loto aura lieu le 2 février.
A vos agendas !!!



Si la bibliothèque municipale de Marsonnas vous était contée...

Service public géré, dans notre commune, uniquement par des bénévoles : onze «petits pions» aux couleurs littéraires diverses, et plusieurs générations, qui ont à cœur de vous faire partager leur passion pour la lecture.

Pour mieux vous faire une idée des actions menées par notre association et vous donner envie de vous joindre à nous (vous êtes d'ailleurs de plus en plus nombreux depuis 2 ans à vous inscrire, et cela nous remplit de joie), jetons un œil dans le rétroviseur !...

Soirée «Théâtre», le 27 janvier 2024



Salle comble pour accueillir la Proscenium Cie jouant la pièce comique «Cuisine & Dépendances» de A.Jaoui & J.P.Bacri. Et vous avez pu, comme chaque année, partager ensuite une buvette-rencontre avec les comédiens. Ambiance légère, drôle mais aussi parfois mélancolique, pour faire vibrer le public au rythme des non-dits et quiproquos ! Personnages hauts en couleurs.

Assemblée générale, le 7 février 2024



L'occasion pour nous de revenir sur le bilan de l'année 2023.

Présence de la quasi-totalité des bénévoles, ainsi qu'un conseiller municipal et de la directrice de notre école communale. Points évoqués et présentés lors de cette réunion : le rapport d'activité, les bilans moral et comptable, et bien entendu nos perspectives pour 2024 pour laquelle les idées ne manquaient pas ! Et une surprise avec la présentation officielle de notre nouveau logo, choisi au vote par les bénévoles parmi un grand nombre de propositions de Val'Esquisse.

Collecte de livres, le 13 février 2024.



Fin 2023, nous avons fait du vide dans nos rayons pour pouvoir continuer à y placer les nouveautés que nous achetons chaque mois et dont vous pouvez disposer gratuitement. Nous avons passé une convention avec l'association Ammaréal pour éliminer nos livres «désherbés» (=anciens), mais il nous en fallait 1000 au minimum... Finalement, nous avons réussi, grâce à votre aide et celle de bibliothèques proches (Malafretaz, Etrez et Lescheroux) à remplir 2 palettes complètes, soit environ 1700 livres ! Nous avons besoin de vous et vous avez répondu présents ! Un GRAND MERCI à tous !

Nouveau logo, pour une nouvelle vie ! Le 18 février 2024



Nous souhaitons le moderniser tout en y incluant l'essence même du logo de notre commune. On y retrouve donc : épi de maïs, petit poulet de Bresse et colombages... mais pas que ! Les livres y sont également présents : les 2 couchés à gauche pour signifier le «B» de «Bibliothèque» et les 2 debout à droite pour le «M» de «Municipale». Ensuite une police d'écriture bien lisible et de multiples couleurs, représentant la grande diversité des

lectures que nous avons à cœur de mettre à votre disposition, complètent ce chef d'œuvre !

Graines de Lecteurs 2024, du 19 janvier au 29 mars 2024



C'est un prix organisé par la Bibliothèque Départementale de l'Ain. Nos bénévoles ont fait découvrir les livres sélectionnés aux élèves de petite, moyenne et grande sections de l'école maternelle. Après huit séances de lecture en petits groupes, les petits écoliers de Marsonnas ont retrouvé les «dames de la bibliothèque» pour le vote final, le 29 mars 2024. Le samedi, lors des permanences du mois de mars, vous avez pu découvrir avec vos enfants cette sélection de livres... et surtout, voter vous aussi pour votre COUP DE COEUR ! Ayant obtenu le plus de voix dans tout le département, c'est le livre «Attention, il y a un loup dans ce livre !» de Anne Derenne qui, sera remis gratuitement aux petits Aindinois de 0 à 3 ans qui participeront aux animations «Premières Pages» de 2025.

Animation «Premières Pages» le 8 juin 2024



C'est une animation gratuite, reconduite chaque année, pour les enfants nés l'année précédente et les enfants de moins de 3 ans et leur famille, en partenariat avec le réseau Lectur'Envies. Cette année, nous avons choisi un spectacle de la Cie «Sac à sons». Spectacle à guichet fermé !... Un vrai succès ! Parents, grands-parents et leurs enfants ou petits-enfants sont venus applaudir Françoise DANJOUX qui a interprété «GRELI GRELOT» avec beaucoup de talent et d'humour. Ce fut un mélange de douceur et de légèreté, associant sons et mots pour s'amuser sans oublier le plaisir des yeux... A cette occasion, et par nos soins, la Bibliothèque Départementale, a offert le livre «1,2,3 petits chats» de Emmanuelle Halgand, lauréat du Prix Graines de Lecteurs 2023, aux bambins de moins de 3 ans présents ce jour-là.

Animation «Dédicaces» avec Mylène BOUILLLOUX, le 21 septembre 2024



Grâce au beau soleil de cette journée, cette auteure de St Didier d'Aussiat, a fait découvrir son magnifique livre «La fleur de chardon et la rose» au cours d'une lecture dans l'herbe, au milieu des massifs colorés du Comité de Fleurissement. C'était une mise en situation rêvée pour partager et mettre en mots nos 5 sens, au travers du thème des fleurs... Un atelier coloriage a suivi puis la séance dédicaces, avec des petits jeux pour les enfants sur la reconnaissance d'odeurs et de textures de fleurs.

Animation spéciale «Halloween» : Les petits sorciers, le 30 octobre 2024



Agréable sensation d'avoir obtenu ce succès pour cet atelier/fabrique sur le thème Harry Potter... Une vingtaine d'enfants, ultra motivés et munis de leurs billets de train, sont venus à deux horaires différents, et dont même quelques uns étaient déguisés pour l'occasion ! Le quai 3/4 s'est rempli jusqu'à la dernière minute et la place a failli manquer... Enfants, parents et bénévoles ont partagé un bon moment, gai et convivial, entre les bricolages et le goûter surprise !... Merci à Arminda pour sa bonne humeur, son implication généreuse, ses idées prolifiques et originales, toujours adaptées à l'âge des enfants présents.

Le mois du doc, le 10 novembre 2024



Petit progrès pour le public reçu avec une vingtaine de spectateurs... Nous espérons encore mieux la prochaine fois puisque c'est seulement notre deuxième participation à cette animation pilotée par la Bibliothèque Départementale. Celle-ci nous apporte un soutien logistique, une formation spécifique pour la découverte des films proposés et un relais large pour la communication de cet événement.

« Zou », film de Claire Glorieux, racontait le chemin d'un homme avec une jambe en moins qui avance plus intensément qu'un homme valide. Une construction de film étonnante (avec le mélange ou la superposition

d'images d'archives, d'images réelles et de découpages/collages de papier, tissu et carton) qui servait admirablement bien le propos de ce documentaire et nous faisait découvrir les talents de plasticienne de la réalisatrice.

Les 10 ans de l'après-midi jeux, le 24 novembre 2024



Participation record avec une centaine de joueurs ! Cela faisait longtemps... Nouveautés et surprises étaient les maîtres mots de cette édition spéciale... Nous souhaitons « marquer le coup » et faire plaisir aussi bien à nos participants habituels qu'aux familles qui sont venues découvrir cette animation pour la première fois : ce fut un bon moment de partage, rempli de joie, de bonne humeur et d'excellentes choses à déguster... Les jeux en bois de Yaplukajouer sont toujours attendus et bien accueillis ; d'autres participants ont fait travailler leurs méninges avec le club « des chiffres

et des lettres » de Péronnas dont nous remercions chaleureusement les membres venus animer gracieusement. N'hésitez pas à nous faire vos retours sur ce que vous en avez pensé... ou nous donner de nouvelles idées pour 2025, pourquoi pas !

Atelier bricolage de Noël, le 18 décembre 2024



Dernier mercredi avant les vacances, les enfants étaient très peu nombreux... Un avantage pour ceux qui étaient présents : ils ont bénéficié de plus de temps et ont pu confectionner plusieurs petites décorations pour leur maison ! Après un goûter partagé, tout le monde est reparti avec le sourire et les bras chargés !

Nous avons toutes plaisir à donner de notre temps libre pour vous permettre de découvrir sans cesse de nouvelles choses, créer des liens et développer une communauté locale autour d'échanges culturels. Alors... à bientôt chers lecteurs et chers visiteurs ! Et que cette nouvelle année vous soit douce et pétillante !



Les Archers Bressans

Le tir à l'arc : un voyage au cœur de la précision et de l'amitié

S'essayer au tir à l'arc, c'est bien plus qu'une simple activité sportive. C'est un véritable voyage intérieur, une manière de se recentrer, de se découvrir et de vivre des émotions nouvelles. La sensation de la flèche qui quitte l'arc, la fluidité du geste, la puissance contenue de l'arme : chaque moment est une immersion unique dans l'univers de la concentration et de la précision. Mais au-delà de l'aspect technique, c'est aussi une aventure humaine, où chacun, quelle que soit son expérience, trouve sa place.

Un sport accessible à tous

Le tir à l'arc est un sport de précision, mais il n'est pas réservé aux experts. Il se pratique en loisir, en famille, ou dans un cadre plus compétitif. Que vous soyez débutant ou confirmé, ce sport offre une grande diversité d'expériences, et favorise l'échange entre les générations. Ainsi, les premières flèches sont tirées à une distance de 6 mètres, et au fil des

séances, les archers progressent vers des distances plus longues, de 10, 15, 18, voire jusqu'à 70 mètres. C'est un sport qui s'adapte à chacun et permet une progression à son propre rythme.

Le tir à l'arc, un sport saisonnier et connecté à la nature

Le tir à l'arc se pratique toute l'année, en salle durant la saison automnale et hivernale, à Saint-Trivier-de-Courtes, et en extérieur du printemps à l'automne. En 2024, une nouvelle étape a été franchie avec la réactivation des installations du stade de la Garde, à Marsonnas. C'est avec un grand enthousiasme que le Club des Archers Bressans a installé ses premières cibles et commencé à proposer des séances de tir à l'arc en plein air. Cette initiative a déjà rencontré un grand succès, avec l'inscription de nombreux licenciés, notamment des Maronnais, preuve que la passion du tir à l'arc est bien vivante et en plein essor dans la région.

Le club des archers bressans : une tradition de transmission

Le Club des Archers Bressans, implanté depuis plus de 20 ans sur le territoire du pôle Bresse,

est un lieu de rencontre pour les passionnés de tir à l'arc. Que vous soyez attiré par la pratique loisir ou compétitive, le club offre un cadre convivial et une équipe de passionnés pour vous accompagner. L'objectif est simple : vous permettre de progresser à votre propre rythme, tout en vous offrant des moments de partage et de camaraderie. Chaque séance est une occasion de se dépasser, d'apprendre, et surtout, de se faire plaisir. Le club vous invite à venir rencontrer ses membres et découvrir ce sport fascinant.

Un sport de complicité et de défi

Au-delà des flèches et des cibles, le tir à l'arc est un moyen de créer des liens et des complicités. C'est un sport où l'on apprend à se concentrer, à se fixer des objectifs et à relever des défis, qu'ils soient personnels ou collectifs. De nombreuses amitiés se nouent au sein du club, et les moments passés ensemble à partager la passion de l'archerie sont souvent les plus précieux.

Que vous soyez à la recherche de nouveaux challenges ou simplement d'un loisir pour vous détendre et vous ressourcer, le tir à l'arc est une expérience à découvrir. Alors à vos arcs, prêts, faites-vous plaisir !

**Plus d'informations ?
Connectez-vous sur :
les-archers-bressans.
clubeo.com**

Le centre de secours

Le Centre d'Incendie et de Secours de MONTREVEL EN BRESSE sous les ordres du Lieutenant JOMARD Sébastien termine l'année 2024 par un dynamisme identique à 2023. Au 1er novembre 2024, il comptabilise 714 interventions depuis le 1^{er} janvier 2024 dont 25 sur la commune de MARSONNAS. L'effectif reste également stable avec 60 personnels, dont 5 habitants de Marsonnas.

La section JSP de la Plaine Tonique se porte très bien, avec un effectif de 27 jeunes Sapeurs-Pompiers pour la saison 2024/2025. Le Sergent Chef **CHANEL Frédéric** est le nouveau président à la tête de cette

section. Il a remplacé **ANTON Nicolas** qui a passé 10 années à la présidence.

Un projet de centre a vu le jour et s'est concrétisé du vendredi 4 octobre 22h au dimanche 6 octobre 2024 11h30. Il s'agit du « Projet de Sens » qui avait pour but de récolter des fonds pour deux associations : France ADOT 01 (association œuvrant pour informer et sensibiliser sur la cause du don d'organes, de tissus et de moelle osseuse) et Sourire d'enfant (association qui contribue à améliorer le quotidien des enfants malades ou handicapés).

Les participants devaient parcourir le tour du groupement Bresse en reliant les 13 centres d'incendie et de secours par différents sports : course à pied, vélo et run and bike, soit 232 kilomètres.

L'objectif a été atteint lors de ce week-end car le centre a récolté 9300€ de dons.

Le samedi 3 novembre a eu lieu la remise de chèques aux associations et nous avons eu la chance de rencontrer les 4 enfants que nous avons parrainé avec ce projet :

- EMY, 2 ans, atteinte de poly-malformations cérébrales ;
- INES, 11 ans, présentant un syndrome du X fragile et TSA ;
- WAEL, 5 ans, atteint d'arthrite juvénile
- EUNICE, 6 ans, atteinte d'un Trouble du Syndrome Autistique.

Une très belle récompense pour le CIS de Montrevel-en-Bresse qui a su porter haut et fort les valeurs des Sapeurs-Pompiers.

Les pompiers



La boulangerie pâtisserie change de propriétaires

Caroline et Pascal VALLEIX, gérants de la boulangerie «Au Coeur Délice», ont souhaité mettre en vente leur fonds de commerce.

Merci à eux pour ces dix années passées au service de notre village...

Nos artisans vous accueillent :

- **Les lundi, mardi, vendredi, samedi de 6h30 à 13h et de 15h30 à 19h**
- **Les mercredi, dimanche et jours fériés de 6h30 à 12h30.**
- **Les matins, vous croiserez le sourire de Cécile, leur vendeuse.**

Et c'est au 1^{er} octobre 2024 que la boulangerie «Ô petit Plaisir» a ouvert ses portes.

Chloé MEJEAN, pâtissière, native de Reyssouze, a fait ses études à Pontarlier. Elle est aux côtés de Rodolphe PROVENS, boulanger, originaire de Lyon. Ils sont heureux d'avoir intégré notre village et ravis de l'accueil réservé par les habitants et leur clientèle.

Dans les étals de la boulangerie, vous trouverez un large choix de pains (tradition, authentique, campagne, nordique, maïs...), de viennoiseries, de desserts, et de tartes salées et sucrées. Pour vos festivités, pensez à passer commande !...

Vous pouvez également partager un café, une gourmandise dans l'espace «salon de thé».

Félicitations aux jeunes parents pour la naissance de leur bébé en novembre 2024 !

« Ô petit Plaisir » de se retrouver !...





Les entreprises marsonnaises

Cette rubrique n'est pas exhaustive.
Si votre entreprise n'apparaît pas correctement ou a été omise, si vous ne souhaitez plus être mentionné, contactez la mairie.

ALIMENTATION

Ô petit Plaisir

Boulangerie, pâtisserie, vente à emporter ou à consommer sur place

Rodolphe PROVENS
et Chloé MEJEAN

30 Route de Chazelles

04 74 14 82 21

Au Panier Gourmand

Alimentation générale, tabac, journaux, gaz et jeux à gratter

Annick GAILLARD

78 Route de la Léchère

04 74 50 16 91

Phil Gourmet

Commercialisation de produits alimentaires et non alimentaires

Philippe COMTET

238 Chemin du Mollard

06 84 22 75 51

philcomtet@orange.fr

Les Pépites Bressanes

Traiteur

Willy LAMBERET

54 Route de Chavanosse

06 78 62 74 92

willylamberet@yahoo.fr

Pasta Cozy

Fabricant de pâtes fraîches artisanales.
Les lundis et vendredis de 16h à 19h30

David GERMAIN

564 Route de la Léchère

06 19 01 47 44

contact@pastacozy.fr

ESTHÉTIQUE

Ge'esthetique

Soins de beauté -
Esthéticienne à domicile

Géraldine PAGNEUX

600 Route de la Collonge

06 60 39 73 51

geraldine.pagneux@gmail.com

BIEN-ÊTRE

Karen LAMBERET

Naturopathe, Educatrice Santé et Hygiène de vie

45 Route de la Garde

06 20 90 69 93

Angélique HUGONNET

Diététicienne, hypnose clinique, praticienne en technique d'activation de conscience

07 89 86 60 28

TEXTILE

Les Jolies Choses

Création d'accessoires textiles

Vanessa BENCHAO

109 Chemin de la Burdillère

06 63 14 27 73

vanessa@oencouleurs.fr

Marchand de marchés

Bonneterie, confection, articles divers

Gilles LAMBERT

66 Route de Saint Jean

TRANSPORT

BR Taxi

Taxi

Bruno RETY

47 Impasse du Champ Guillet

06 99 30 41 42

contact@br-taxi.fr

NUMÉRIQUE

Dexatis

Conseils en systèmes et logiciels informatiques

Philippe BURTIN

106 Impasse de la Patte d'Oie

04 74 45 18 51

philippe.burtin@dexatis.com

LANGUES

Miss Margaret, l'anglais autrement

Françoise GARAMPON

118 Chemin du Pré Luc

01340 MARSONNAS

06 81 37 61 24

01missmargaret@gmail.com

ÉVÉNEMENTS

Commerce d'articles et spectacles pyrotechniques

Noël GERMAIN

682 Route des Bons

04 74 51 16 51

INGÉNIERIE

Ingénierie radiodétection et Ene

Prestations d'ingénierie, consultant

Nicolas BUGNOT

218 Route de Chazelles

06 58 49 60 94

nicolas.bugnot@ire-france.com

Solutions Soleil Énergie

Artisan spécialiste en installations solaires photovoltaïques

Thierry POLGE

659 Route du Sougey

06 42 11 79 09

www.solutions-soleil.fr

t.polge@solutions-soleil.fr

ESPACES VERTS

Joly Élagage

Élagage, abattage, soins aux arbres
entretien espaces verts (tonte, taille de haies et arbustes)

Nicolas JOLY

271 Route de Saint Jean

07 88 19 21 01

joly.elagage01@gmail.com

Prestations de services agricoles et bois de chauffage

Franck ROLLY

783 Route de la Léchère

04 74 51 16 00

ARTISANS

RAFFIN Mathieu

Plâtrier, peintre, second œuvre

280 Route des 3 Serves

06 89 62 45 05

PISTORESI Plâtrerie - Placo

Isolation, Peinture et peinture artistique

92 Impasse du clos de la Prévôté

entreprise.pistoresi@gmail.com

06.25.60.02.44

Assainitech

Assainissement non collectif

Aurélien RONGET

505 Route de Montceindroux

06 69 66 26 17

BORNAT Multiservices

Petits travaux, débouchage canalisations, nettoyage haute pression, entretien espaces verts

06 66 34 35 87

Koncept bois et agencement

Agencement d'intérieur pour professionnels et particuliers

Ludovic BENCHAO

109 Chemin de la Burdillère

06 21 68 61 37

l.benchao@konceptba.fr

Entreprise BOZONNET

Carreleur

821 Route de Nègrefeuille

06 24 35 00 34

Antonio NUNES

Maçonnerie générale, charpente, couverture, carrelage

1067 Route de la Léchère

04 74 32 68 37

Confoservices OI

Installation et maintenance de gaz, eau, chauffage, ventilation

Gérald BALDIVIA

50 Impasse du Pré Luc

04 74 30 60 52

GUIHOME FACADE

Façadier

VOYANT Guillaume

8 Route du Pré Favre

06 37 86 26 89

guillaume.voyant@gmail.com

LOPEZ Plaquiste

Auto entrepreneur

Neuf et Rénovation

Fabrice LOPEZ

1724 Route de Bâgé

06 09 77 44 99

DEBOURG/SIVIGNON PLOMBERIE

Maxime DEBOURG

06 76 57 66 36

Ludovic SIVIGNON

06 01 23 06 86

sasdsplomberie@gmail.com

ÉLECTRICITÉ

Perrelec

Electricité générale

Johann PERREAL

1811 Route de Nègrefeuille

06 86 64 07 87

perrelec@free.fr

AGRICOLE

Baillet Bredy Agro

Commerce de produits agricoles (céréales...)

1499 Route de Bâgé

Agri Sud-Est

Distribution aux professionnels de produits agricoles pour animaux et végétaux

1501 Route de Bâgé

04 74 51 15 68

Exploitant agricole, travaux agricoles et terrassement

Christophe GOYARD

90 Impasse des Littes

04 74 51 15 44

christophegoyard@orange.fr

Élevage de gibiers

Didier CURT

50 Chemin des Gouilles

04 74 51 18 44

Mairie

Horaires d'ouverture :
Mardi de 9 h à 12 h
Jeudi de 13 h 30 à 17 h 30
Samedi de 9 h à 12 h

04 74 51 10 09
mairie@marsonnas.fr
www.marsonnas.fr

Bibliothèque

Horaires d'ouverture :
Jeudi de 16 h à 18 h
Samedi de 9h30 h à 12 h30
Fermée en août.

Adhésion gratuite pour tous
bibmarsonnas@orange.fr

Cantine et salle Polyvalente

04 74 51 17 75

École de Marsonnas

Marie-Noëlle PRUDENT
Directrice
04 74 51 17 38

Garderie périscolaire

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
7 h à 9 h et de 16 h 30 à 18 h 30
Mercredi de 7 h à 9 h
et de 11 h 45 à 12 h 45

04 74 51 17 75

TARIF

2€/heure à partir du 01/01/2020
Toute demi-heure commencée est due,
le quart d'heure de 7 h à 7 h 15 compte
pour une demi-heure.
Tout retard, après 18 h 30 sera sanctionné
par un forfait de 30€ par retard.

Assistantes maternelles agréées

BOYER Ghislaine
81 Chemin du Mollard
06 74 72 31 37

FAVIER Isabelle
154 Impasse de la Croix Joly
04 74 50 50 16

PALLAUD Martine
389 Route de la Collonge
04 74 51 17 26

PESTRE Magali
96 Impasse du Pré Luc
04 74 25 45 97

RAVAZ Roselyne
233A Route de la Collonge
04 74 52 37 37

VASSIEUX Emeline
38 Route de Montceindroux
06 38 84 20 76

Concessions cimetière

Par délibération du 18/11/2022,
le conseil municipal a modifié
les tarifs des concessions.

CIMETIÈRE
15 ans : 100€
30 ans : 200€
50 ans : 300€

COLUMBARIUM
15 ans : 500€

CAVURNES

15 ans : 250€ sans plaque pour gravure,
300€ avec plaque pour gravure.

30 ans : 350€ sans plaque pour gravure,
400€ avec plaque pour gravure.

JARDIN DU SOUVENIR

Dispersion des cendres (plaque fournie,
gravure non comprise) : 80€

Tri sélectif

Un point d'apport volontaire pour le verre
~ Au bourg, sur les anciens jeux
de boule, derrière l'église

Ramassage des ordures ménagères

Voir calendrier sur feuillet ci-joint

Horaire des tontes et des travaux bruyants

Jours ouvrables
8 h à 12 h et 14 h à 19 h

Samedi
9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Dimanche et jours fériés
10 h à 12 h

Voix de l'Ain

Jean-Luc VERNE
06 86 60 58 38
jean-luc.verne@laposte.net

Le Progrès

Jean-Claude BRIDON
07 71 27 06 21 ou 04 69 19 60 65
jeanclaudebridon@yahoo.fr

Service public

Réponses à vos questions administratives
3939
www.service-public.fr
www.ain.pref.gouv.fr

Cadastre

~ Extraits de plan sur
cadastre.gouv.fr
~ Constructibilité d'un terrain,
carte communale
www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

Papiers d'identité

Carte grise, permis de conduire,
carte d'identité, passeport
www.ants.gouv.fr

Gendarmerie de Jayat

700 Rue de Bresse Coccagne
04 74 30 83 55

Pôle territorial de Montrevel-en-Bresse GBA

04 74 25 68 98

BOURG en BRESSE Destinations

bourgenbressedestinations.fr

Électricité

DÉPANNAGE : ERDF
0 810 333 001

RACCORDEMENT : ERDF ARE
0 810 476 934
erdf-are-sillonrhdanien@distribution.fr

COVOITURAGE Rubis'Covoit'Ligne

nouveau service de covoiturage
instantané entre Montrevel-en-Bresse
et Bourg-en-Bresse

Je suis passager : pas de réservation.
Je me rends à l'arrêt de covoiturage
le plus proche et j'indique
ma destination sur le boîtier

Je suis conducteur : sur mon trajet
des panneaux lumineux situés en bord de
route m'indiquent si des passagers sont
en attente à l'arrêt
et leur destination

Blablacar Daily

L'Agglo encourage notamment
le covoiturage et propose une incitation
financière avec l'application BlaBlaCar
Daily.

Elle prend en charge la part que
le passager verse habituellement
au conducteur :

- En tant que conducteur, vous recevez
entre 1,5€ et 3€ (selon la distance)
par covoitureur transporté.
Si vous covoiturez régulièrement,
l'incitation financière peut dépasser
1 200€ par an.

- En tant que passager, le service
est gratuit.

Télécharger l'application BlaBlaCar
Daily.

Frelons asiatiques

En cas de nids sur le domaine privé,
merci de contacter GDS (Groupement
de Défense Sanitaire). Intervention prise
en charge par le département.

45 Route des Soudanières
01250 CEYZERIAT

04 74 25 09 91
gds01@cmre.fr

CLIC du Bassin Burgien

(Centre Local d'Information
et de Coordination)
Permanence à la mairie de Montrevel
le 2^{ème} mardi de chaque mois
de 9 h à 11 h 30 (uniquement sur RDV)

04 74 30 78 24
clicpaysdebresse@orange.fr

Aide à la plantation de haies bocagères

Sébastien POLLET
04 74 32 50 04
sebastien.pollet@ca3b.fr

Déchetterie d'Etrez

Horaires d'ouverture :

De septembre à juin :
9h – 12h et 14h – 18h

le samedi : 8h – 12h et 14h – 18h

En juillet et août : 7h – 13h

04 74 30 84 03

SPANC

(Service Public d'Assainissement Non
Collectif)

Possibilité de tarif négocié pour vider les
fosses septiques

GRAND CYCLE DE L'EAU
À BOURG-EN-BRESSE
04 74 24 49 49

du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et
13 h 30 à 17 h ; le lundi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h

Assistante sociale

Maison départementale de la Solidarité

52bis Grande Rue
à Montrevel-en-Bresse

Tous les jours de 9h à 17h
04 74 25 68 00

PART'AGE : Centre de Loisirs Intercommunal

200 rue Charrière Basse
01340 Montrevel-en-Bresse

Accueil des enfants :
Le mercredi de 12h à 18h30.
Durant les vacances scolaires :
de 7h30 à 18h30
(pour la journée ou ½ journée;
avec ou sans repas).

cdlpartage.montrevel@grandbourg.fr

Club Ados

Pour les jeunes de 11 à 15 ans.
Ouvert pour les vacances scolaires
de 7h30 à 18h30.
Hors vacances scolaires : uniquement
les vendredis de 15h à 20h30.

Jeunesse.montrevel@ca3b.fr

04 74 25 79 43

Autres centres de loisirs

ATTIGNAT

« Mille et un loisirs »

04 74 42 10 63

CONFRANCON

“Copain Copine”
copain-copine01@orange.fr

04 74 25 22 53

FOISSIAT

“Sucre d'Orge”
sucredorge01@orange.fr

04 74 52 35 18

SAINT DIDIER D'AUSSIAT

“Les P'tits Loups”
lespetitsloups01340@gmail.com

04 74 50 51 24

Médiathèque intercommunale

(Centre Culturel Louis Jannel
à Montrevel-en-Bresse)
Horaires d'ouverture au public
Mardi de 10h à 11h30
Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 16h30 à 18h30
Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h

04 74 30 87 90

mediatheque.montrevel@grandbourg.fr
www.lectur'envies.fr

École de musique

Cours pour les enfants à partir de 4 ans, les
adolescents et les adultes.

66 Rue Comte de Montrevel
à Montrevel-en-Bresse

04 74 25 41 38
www.lectur'envies.fr
puis ongles “culture” puis “musique”

Conciliateur de justice

2^{ème} mercredi de chaque mois

04 74 25 68 96



Les raccordements continuent

Le jeudi 7 novembre 2024 à 18 H s'est tenue à la salle des fêtes de Marsonnas une réunion publique organisée par la mairie pour la commercialisation de la fibre sur la deuxième partie de la commune, la première partie avait été raccordée en 2021.

Étaient présents :
Guy ANTOINET, Maire
Michel CHANEL,
Vice président du SIEA
Victor GUIBERT COMBARROND,
Responsable territorial du SIEA.

Le SIEA (Syndicat Intercommunal d'énergie et l'e-communication de l'Ain) a pour mission, entre autres, de développer la fibre sur tout le département dans 377 communes sur un total de 392.
Pour les 15 autres, qui sont les plus grandes villes, le réseau est développé par des opérateurs nationaux privés.
Le SIEA est financé par l'Union Européenne, le département de l'Ain, les communes et les

intercommunalités et enfin par le biais d'emprunts bancaires.

Cela représente 328 000 lignes auxquelles il faut ajouter 20% (futures constructions) soit pas loin de 400 000 lignes pour un coût global de 700 millions d'euros HT et une longueur de desserte d'environ 10 000 kilomètres.

Le SIEA emploie 110 agents et 700 personnes en sous-traitance.

Le SIEA pré-installe, gratuitement et sur demande, le boîtier d'arrivée de la fibre dans les maisons (boîtier PBOI, point de branchement optique intérieur) pour respecter le cahier des charges précis destiné aux installateurs. Il laisse ensuite le libre choix de l'opérateur à chacun.

Lors de la pré-installation du PBOI, le réseau classique n'est pas coupé afin de permettre de choisir en toute tranquillité son opérateur.

Aucun opérateur n'a le monopole. Dix opérateurs grands publics sont possibles dont 4 nationaux

(Orange, Free, SFR et Bouygues) et 6 alternatifs (ADELI, Kinet, MilkyWan, Kiwi, Nordinet et Numéricable).

Le début de la commercialisation de la fibre a débuté le 15 novembre 2024.

Le SIEA annonce la fin du réseau cuivré entre 2027 et 2030.

Pour profiter de l'installation gratuite par le SIEA il suffit d'aller sur le site reso-liain.fr et de se laisser guider.

Si une demande d'installation a déjà été effectuée auprès de votre opérateur internet, le SIEA ne pourra plus intervenir pour installer le PBOI.

Enfin, le prix moyen d'un abonnement à la fibre est d'environ 35 euros TTC.



En passant par : Marsonnas, Saint-Sulpice et Saint-Didier-d'Aussiat

Une nature intacte, grands espaces, paysages verdoyants, des km de chemins ruraux et de charrières, cette promenade bucolique vous fera découvrir le charme discret d'une campagne bocagère typique de la Bresse avec la découverte des fermes à cheminées sarrasines, des poypes et l'église de Saint Sulpice. Ce circuit pédestre permet de découvrir les originales cheminées sarrasines rehaussant les vieilles fermes bressanes :

- Ferme du Colombier
- Les poypes de St Sulpice, mottes castrales ou château de terre du 10^e siècle.

Randonnée balisée n°2 jaune sur fond vert à Marsonnas puis n°4 jaune sur fond vert à Saint-Sulpice et Saint-Didier-d'Aussiat.

Description

D/A : Vous stationnerez sur le parking de l'église de la commune de Marsonnas qui sera le point de départ et d'arrivée de cette randonnée. Prenez la route face à l'église, direction Dommartin, la Collonge, Bévy.

Balisage n°2

Km 0 : Suivre direction chemin du Déromptay. Balisage n°2

Km 0,91 : Après la ferme, suivre direction Saint Sulpice et continuer tout droit jusqu'à la route départementale D28. Ne plus suivre le balisage n°2.

Km 2,23 : 200m avant la route départementale, suivre désormais le balisage n°4. Attention, la traversée de route est dangereuse.

Km 3,77 : Prendre à gauche du mirador puis continuer jusqu'au village de Saint Sulpice.

Km 3,94 : A droite, faire 250m pour voir les poypes de Saint Sulpice puis revenir sur vos pas.

Km 5,44 : Eglise Saint Antoine. La ferme Saint Antoine est située à 200m, à droite de l'église, route de la mairie, puis revenir sur vos pas.

Km 7,62 : Traversée de route dangereuse.

Km 7,93 : Prendre à gauche avant les maisons.

Km 9,75 : A Chazelles, traverser la route départementale. Ne plus suivre le balisage n°4. Continuer tout droit sur la route de Chazelles.

Km 10,34 : Au rond point continuer tout droit, chemin du Pré Luc.

Km 10,67 : Prendre le sentier à droite.

Km 10,93 : Prendre à gauche, puis continuer jusqu'à l'église de Marsonnas. **Vous êtes arrivés !**



ACTIVITÉ
RANDONNÉE

Durée : **3h25**

Distance : **11,53 km**

Dénivelé positif : **30 m**

Dénivelé négatif : **30 m**

Point haut : **219 m**

Point bas : **201 m**

Difficulté : **Facile**

Retour point de départ : **Oui**

Activité : **à pied**

Commune : **Marsonnas (01340)**

À proximité

Église SAINT-ANTOINE

Construite au XII^e siècle, cette église est unique en son genre. Elle s'apparente à une construction semblable aux maisons bressanes : plan rectangulaire, murs en croisillons de bois et remplissage de torchis. L'on y accède par une galonnière.

Longue et basse comme les anciennes fermes bressanes des alentours, sans transept ni abside apparents (nef unique), couverte de tuiles canal et éclairée par de rares fenêtres, elle ne s'en distingue que par son clocher trapu surmonté d'une courte flèche, et par sa galonnière qui abrite l'entrée.

D'aspect rustique, elle n'en est pas moins charmante.

Sous la galonnière, à gauche de l'entrée, la tombe d'un curé de la paroisse (1875).

Les deux vantaux de la porte en chêne clouté s'ouvrent sur une nef pavée de tomettes d'argile. Chaire et table de communion sont toujours en place. Dans le chœur, on peut retrouver la pierre tombale d'une noble dame, Anne du Moulard, ensevelie ici en 1623.

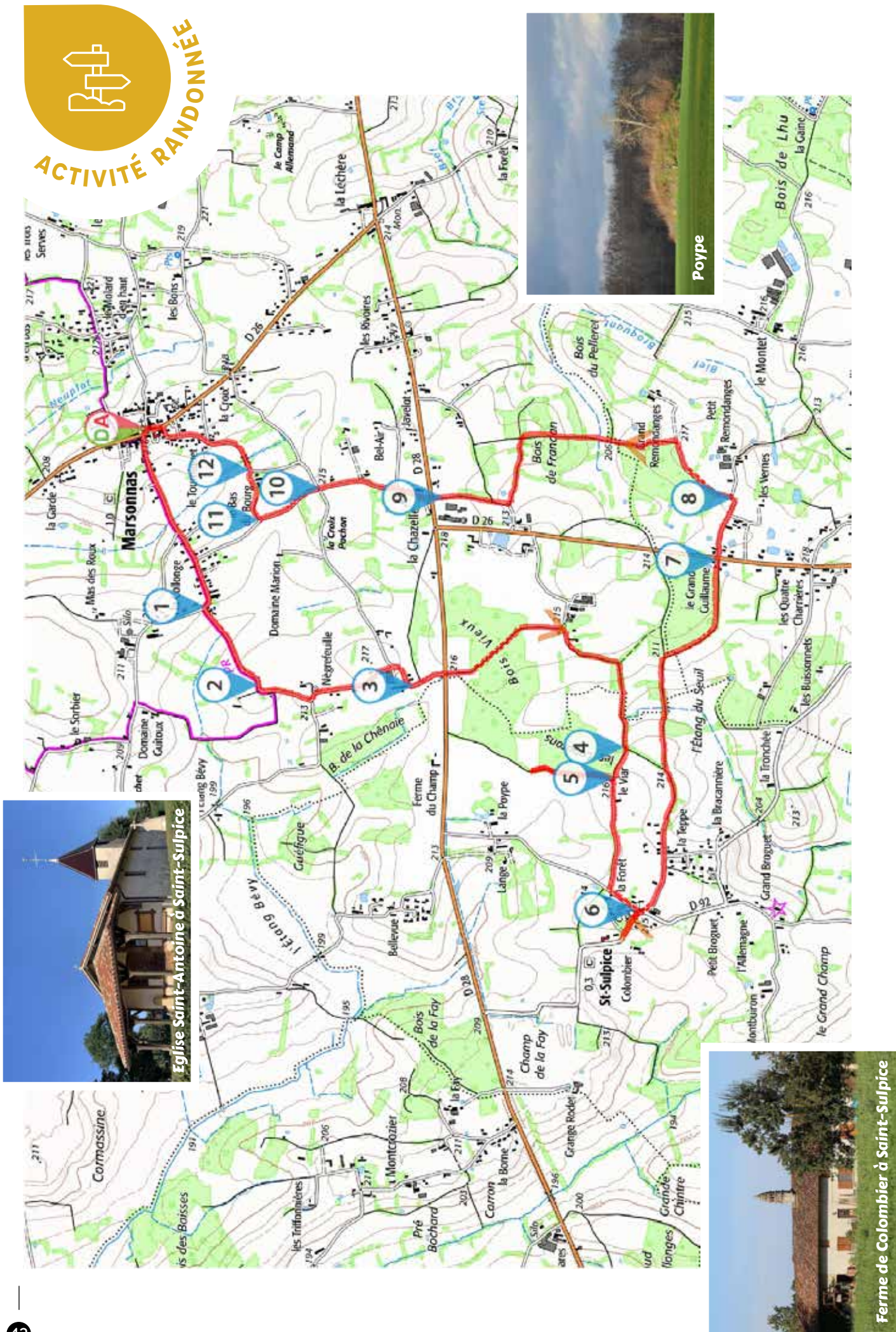
Ferme du Colombier

Malgré la modernisation du bâtiment, la mitre ancienne est toujours en place. Classée Monument historique en 1930, elle est aujourd'hui rénovée et recouverte d'un crépi blanc mais les petites baies en brique laissant échapper la fumée sont bien en place.

La façade principale côté est a été transformée et modernisée, mais on retrouve cependant la disposition des ouvertures telle qu'à l'origine.

Restaurée en moellons, elle a gardé sa toiture bressane d'origine avec une cheminée sarrasine polygonale à trois étages et trois rangées de petites baies latérales pour laisser échapper la fumée. Conique au sommet, elle est surmontée d'une croix en fer forgé.





Ma Mutuelle Région Auvergne- Rhône-Alpes

La Région Auvergne-Rhône-Alpes lance une initiative inédite pour améliorer l'accès aux soins de ses habitants : Ma Mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette mutuelle santé se distingue par son accessibilité et sa qualité : sans condition de revenus, sans questionnaire médical, sans limite d'âge. Elaborée avec cinq mutuelles partenaires, cette offre propose trois niveaux de couverture (Essentielle, Confort et Sérénité) afin de répondre aux besoins de tous, quels que soient l'âge ou la situation. Une offre spéciale étudiants est également disponible à partir de 20€ par mois. Parmi les avantages de cette mutuelle : une participation à la prise en charge des dépassements d'honoraires, une couverture renforcée pour des soins hors 100% santé (audio, dentaire, optique, etc.), aucun délai de carence, un tarif par âge qui n'augmente plus au-delà de 85 ans. Pour plus d'informations ou pour souscrire, rendez-vous sur le site : www.auvergnerrhonealpes.fr/particuliers/mamutuellerregion ou contactez le 04 2800 2800 (prix d'un appel local).

Avez-vous votre composteur ?

Grand Bourg Agglomération propose des composteurs
Le saviez-vous ?
Plus de 65% des habitants de Grand Bourg Agglomération* trient déjà leurs biodéchets.
Et vous ?

Le service Gestion des déchets met à disposition des composteurs individuels et collectifs.
Vous êtes un particulier ? Faites l'acquisition d'un bac en bois ou en plastique contre une participation de 25€.

Vous êtes un collectif ? Copropriété, association, entreprise : si vous remplissez les conditions requises, profitez de la mise à disposition gratuite de composteur(s) en bois.
Commander son composteur : une démarche à faire en ligne
Pour obtenir un composteur, il faut se rendre sur le site grandbourg.fr et cliquer sur le logo Mes démarches. Dans la rubrique Déchets, choisir Je réserve un composteur. La remise du bac se fait sur rendez-vous, à Viriat (au service Gestion des déchets à la Cambuse), à Montrevel-en-Bresse ou à Saint-Trivier de Courtes.
Grand Bourg Agglomération propose une formation d'une vingtaine de minutes à toutes les personnes qui s'équipent : des informations et conseils pour savoir comment composter, où et comment installer son bac, favoriser la réussite du compost.

Le très bon bilan de la réorganisation des collectes des déchets

Depuis mars 2024, Grand Bourg Agglomération collecte déchets recyclables et ordures ménagères au plus près du domicile dans 70 communes du territoire. Elle a équipé gratuitement plus de 35 000 foyers, soit 50 000 bacs. La collecte ainsi réorganisée porte ses fruits. Les habitants trient davantage : près de 2 000 tonnes de déchets recyclables collectés en 2024. Parallèlement, les volumes d'ordures ménagères sont en baisse de 24%.

Ces résultats sont très encourageants. Chacun est invité à poursuivre le tri. Tous les bons gestes sont à retrouver sur grandbourg.fr.

Les bacs distribués appartiennent à Grand Bourg Agglomération. La responsabilité de la maintenance des bacs incombe à l'Agglomération. En cas de déménagement, ils doivent rester dans la propriété.

Les composteurs individuels		
	Composteur bois	Composteur plastique
		
Volume utile	420 litres	390 litres
Largeur	82 cm	80,1 cm
Profondeur	91 cm	80,1 cm
Hauteur	73,5 cm	94,6 cm
Poids	41 kg	16,1 kg

Plus d'informations
Service Gestion des déchets :
0 800 86 10 96
(numéro gratuit).
* Etude réalisée par Grand Bourg Agglomération sur 16 000 foyers



Zones humides et trame turquoise

Les zones humides, situées entre terre et eau, regroupent des milieux variés comme les marais, les mares, les prairies et forêts humides ou encore les bords d'étangs.

Le bassin versant de la Reyssouze, avec ses nombreuses rivières, sa large vallée et la plaine inondable du Val de Saône, est particulièrement propice à leur présence. Ces zones sont un véritable trésor naturel : elles abritent une biodiversité incroyable, remplissent des rôles essentiels (comme filtrer l'eau ou absorber les crues) et rendent de nombreux services à l'homme. Malheureusement, elles sont gravement menacées par la pollution, l'assèchement, la bétonisation ou la surexploitation. Aujourd'hui, les zones humides disparaissent trois fois plus vite que les forêts ! Liée aux zones humides, la «trame turquoise», mélange de trame bleue (eau) et trame verte (végétation), désigne un réseau naturel qui connecte ces milieux grâce à des éléments comme les mares, les haies ou les arbres le long des rivières. Ce réseau est essentiel pour permettre aux espèces qui en dépendent de vivre et de se déplacer.



Point sur l'appel à candidatures "Haies et mares"

Dans le cadre de la stratégie « biodiversité, zones humides et services écosystémiques » portée par le syndicat Reyssouze et Affluents, la basse vallée de la Reyssouze apparaît comme un secteur prioritaire tant pour la rivière en elle-même (quantité et qualité d'eau) que pour l'ensemble du territoire (réservoir de biodiversité, connexion au Val de Saône, intérêt paysager et patrimonial, etc.). Le paysage témoigne encore d'un passé d'élevage extensif, où les troupeaux étaient menés l'été dans des « communs », vastes prairies humides municipales garnies de haies et de mares. Aujourd'hui l'agriculture s'est modernisée et les villages se sont développés, parfois au détriment de ce paysage aux multiples fonctions. A travers l'appel à candidatures « Haies et mares » lancé en 2024, le syndicat souhaite promouvoir ces petits écosystèmes que sont les haies et les mares, précieux pour la connexion qu'ils permettent entre ensembles naturels plus vastes, pour la régulation de l'eau, pour la protection contre le vent et pour le paysage, parmi bien d'autres atouts. Grâce au partage de l'information par les communes concernées, en un mois Reyssouze et Affluents a reçu plus de quarante sollicitations. Issus de cet appel à candidatures, les travaux prévus fin 2025 comprennent la plantation de 4,5 km de haie, la restauration d'une trentaine de mares et la création de 10 nouvelles.

Travaux sur les cours d'eau Restauration des rivières :

Pourquoi et comment ?

Le syndicat Reyssouze et Affluents mène des travaux de restauration des rivières sur l'ensemble de son bassin versant, de Journans à Pont-de-Vaux. En raison de l'état dégradé de nombreux cours d'eau du territoire, des interventions sont nécessaires pour restaurer leur fonctionnement naturel. L'objectif est de redonner vie aux cours d'eau et aux zones humides associées (mares, marais, prairies et forêts humides ...) en rétablissant leurs liens et leurs dynamiques naturelles. La restauration s'appuie sur le principe des solutions fondées sur la nature, qui consistent à redonner aux rivières leurs formes naturelles. Cela permet de recréer une diversité d'habitats, de reconnecter les cours d'eau à leurs berges et zones humides, et d'assurer un fonctionnement optimal du cycle de l'eau. Ces actions favorisent l'épuration (filtration) des eaux, le stockage de l'eau en cas de crues, la restitution de l'eau en période de sécheresse et l'augmentation de la biodiversité. Les travaux incluent principalement des actions de terrassement, comme la modification des berges et de la pente des cours d'eau. Des méandres, courbes naturelles de la rivière, sont accentués ou recréés pour restituer à la rivière sa forme naturelle. Des techniques de génie écologique sont également utilisées : installation de souches et de bois morts pour créer des



habitats dans et aux abords du lit du cours d'eau, pose de géotextiles biodégradables pour maintenir temporairement le sol, plantation d'arbres pour former la ripisylve, la végétation des berges.



Plan pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE)

Ce programme permet au syndicat d'agir rapidement pour aider les communes dans la gestion des embâcles sur les ponts communaux (630 ponts environ), pour l'entretien de ses parcelles ou des parcelles sous convention (6 km de berges environ) et pour de « petits » projets de restauration de berges, principalement en contexte agricole (financement de clôtures, de plantations, de systèmes d'abreuvement). En 2024, c'est ainsi :

Bresse-Vallons, Viriat, Malafretaz, Jayat et Attignat : une quinzaine d'embâcles gérés ;



Malafretaz, Attignat et Jasseron : 4,4 km de berges entretenues ;



Servignat et Attignat : 107 mètres linéaires de plantation, 1,9 km de berges clôturées, 6 systèmes d'abreuvements installés.



Observatoire

Les données de l'observatoire des rivières sont en ligne

En 2022, Reyssouze et Affluents a créé un observatoire des eaux pour combler le manque de données sur son territoire. Trois stations de mesure ont été installées à Viriat, Bourg-en-Bresse et Pont-de-Vaux pour suivre le niveau et la température des rivières. En parallèle, un réseau de sondes a été déployé pour surveiller la qualité de l'eau et comprendre les interactions entre rivières et nappes souterraines. En septembre 2024, Reyssouze et Affluents est devenu l'un des rares syndicats à partager en temps réel ses données hydrologiques dans le domaine public, un défi technique relevé avec succès.

Alors que les données des stations de l'État sont régulièrement accessibles, il est encore très rare que des syndicats de rivières le fassent. Aujourd'hui, nous transmettons en direct les niveaux d'eau de 3 stations de notre réseau :

Viriat, le Jugnon :
<https://hydro.eaufrance.fr/sitehydro/U4020001/fiche>

Bourg-en-Bresse, la Reyssouze :
<https://hydro.eaufrance.fr/sitehydro/U4014021/fiche>

Pont-de-Vaux, la Reyssouze :
<https://hydro.eaufrance.fr/sitehydro/U4054011/fiche>

Cette station est temporairement inactive en raison des travaux en cours.

Citoyenneté

Appel à candidature pour notre groupe citoyen

En 2024, deux groupes de 25 citoyens ont été formés sur le bassin versant de la Reyssouze, l'un à Pont-de-Vaux, l'autre à Bourg-en-Bresse. Ils avaient pour mission de poser les bases de la participation citoyenne au sein du syndicat : quels rôles pour les citoyens au sein de Reyssouze et Affluents ? Quelle organisation ? Quelles interactions avec les élus et l'équipe technique ? Pour cela, ils ont pu participer à des sorties sur le terrain pour se «former» sur les milieux aquatiques et leur gestion, et ont participé à 3 ateliers pour mieux cerner les enjeux et faire émerger des propositions. Ces propositions seront menées en 2025 et 2026 : les personnes intéressées pour intégrer le groupe citoyen peuvent remplir le formulaire d'inscription sur notre site :
<https://reyssouze-affluents.fr/votre-participation/#citoyen>





CONSCRITS



10 ans

- 106 GRAPPE Roméo
- 107 RIX Théophane
- 108 GRUEL Enzo
- 109 VOISIN Clément
- 110 BOULANGER Tyméo
- 111 MERCIER Sacha
- 112 ROBERT MICHAUD Johan
- 113 BULLE Gabriel
- 114 ANTOINET Camille
- 115 THIVEL Eilyne
- 116 CLAIR Oriane
- 117 LAMBERT Lény

15 ans

- 102 PANNETIER Maxence
- 103 MICHON Léonie
- 104 BUGNOT Juliette
- 105 BOUILLLOUX Mayane
- 118 CASANOVA Maxime
- 119 CHEVAUCHET Lucas
- 120 CASANOVA Tom
- 121 BAR Charly

18 ans

- 1 MERCIER Cléo
- 2 RIPOUROUX Ambre
- 3 BERT Théo
- 4 VERNE Louis
- 16 MICHON Flavie
- 17 PAGNEUX Zoé
- 18 BUIRET Marilou

19 ans

- 5 GUILLET Matthieu
- 6 THOMASSON Noémie
- 19 GUYON Iris
- 20 MELLIER Cléo
- 21 BAR Erwan
- 22 GRUEL Lizzie
- 20 ans
- 7 FAVIER Pauline
- 8 CHANEL Tom
- 9 BUIRET Ailéan
- 10 JACQUET Romuald
- 11 PAGNEUX Clarisse

21 ans

- 23 DESPLANCHES Damien
- 24 GADIOLLET Charlotte
- 25 BONNET Mattéo
- 26 CHANEL Juliette
- 27 BENCHAO Léo
- 28 CHATELET Romane

25 ans

- 12 MEUNIER Angélique
- 29 PERRIN Gladys
- 30 ROLLY Chloé

30 ans

- 13 CLAIR Mathieu
- 14 LEGRAIN Aurélie
- 15 BERRUT Laurine
- 31 GOYARD Madison

- 32 DEBOURG Mathilde
- 33 CAVILLON Karen
- 34 PEREIRA Rémy
- 48 FERRET Bastien
- 49 BARRAUD Dylan
- 50 COULON Alice
- 51 DUCLOS Julie

35 ans

- 46 BAUDIN Alexis
- 47 FERRET Thibaut

40 ans

- 40 MARGUIN Sophie
- 41 BUGNOT Nicolas
- 42 COLMARD Grégory
- 43 GRUEL Cyril
- 44 BERARDAN Fabien
- 45 ANTOINET Clément

45 ans

- 35 BUIRET Xavier
- 36 CHEVAUCHET Julie
- 37 LEMOINE David
- 38 NEVORET Laurent
- 39 GUILLET Cyril

50 ans

- 52 GADIOLLET Franck
- 53 GADIOLLET Marilyne
- 54 ROBERT Yves
- 55 CLAIR Grégory

55 ans

- 56 GIRODON Christophe
- 57 BRIDON Gilles
- 58 VALLEIX Caroline
- 59 DEBOURG Marielle
- 60 MARECHAL Muriel
- 67 BARRAUD Catherine
- 68 BARRAUD David

60 ans

- 61 DEBOURG Alain
- 62 LETHENET Luc
- 63 PONTTHUS Nathalie
- 64 JACQUET Philippe
- 65 CHOSSAT Jean-Yves
- 83 CAVILLON Thierry
- 84 SUBTIL Catherine

65 ans

- 69 GRAS Jean-Marc
- 70 HAHNEMANN Jean-Louis
- 71 BESSON Jean-Yves
- 72 BOUILLLOUX Dominique
- 73 PERRIN Pascal
- 74 SAINT SULPICE Jean-Yves
- 75 BRIDON Jean-Luc
- 76 BOUILLET Patrick
- 77 BERARDAN Marie-Line
- 78 VIVIER Colette
- 79 LAURENT Catherine
- 80 MIGNOT Claude
- 81 TOLFA Pascale
- 82 VERNOUX Marie-Josette

70 ans

- 86 MIGNOT Jean-Paul
- 87 BREVET Gilles
- 88 BOUTON Martine
- 89 MAZARE Dominique
- 90 PAUGET Jean-Paul
- 91 GRUEL Jean-Pierre
- 92 JACQUET Jean-Claude
- 93 BOUILLLOUX André

75 ans

- 98 PELLETIER Georges
- 99 PONTTHUS Joël
- 100 VERNOUX Joëlle
- 101 BOUTON René

80 ans

- 96 DENNEBOUY Jean-Claude
- 97 BRIDON Jacky

90 ans

- 94 FAVRE Andrée

- 95 ANTOINET Guy, Maire
- 66 et 85 Musiciens

CONSCRITS





Bulletin Municipal n°31

INFORMATIONS

Mairie de Marsonnas

42 route de la Léchère
01340 MARSONNAS

Tél. 04 74 51 10 09

mairie@marsonnas.fr

HORAIRES

le mardi de 9h à 12h,
le jeudi de 13h30 à 17h30
et le samedi de 9h à 12h